Participez à l'enquête de la Ville autour de la santé !

Villeneuve d'Ascq, une ville en mouvement

la tribune

avril 2021 - N° 371 www.villeneuvedascq.fr

Vacances, vaccination, renouveau des quartiers, solidarité…

Faire pousser la vie, faire grandir la ville

• **L'ACTU** Les inscriptions aux centres de vacances municipaux • **LA VILLE POUR TOUS** Un artiste bruxellois à l'Atelier 2 • **LA RÉTRO** Retour en images sur les événements de février et mars • **LES VILLENEUVOIS** Fethi Saïdi, acteur et Villeneuvois • **L'ÉCO** La brasserie Moulins-d'Ascq s'agrandit • **L'INFO DES QUARTIERS** Les Fenêtres parlent, jusqu'au 25 avril • **LA MÉTRO** Un plan de financement pour restaurer l'église Saint-Pierre du Bourg.

Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

Sommaire

L'entretien	4-5
L'actu	6-10
L'éco'	12-13
Les Villeneuvois	14
La métro'	15
L'expression politique	16-17
La rétro'	18
L'Enquête	19-22
La ville pour tous	24-33
L'info des quartiers	34-37
Les échos	38

• La Tribune de mai sera distribuée les 30/4, 1, 2 & 3/5.
Merci de nous remettre vos communiqués avant le 13 avril.
Mail : **tribune@villeneuvedascq.fr**

• Pour annoncer votre actualité à l'agenda du site Internet de la Ville, villeneuvedascq.fr :
webmestre@villeneuvedascq.fr

• Pour toute information sur la ville :
03 20 43 50 50
mail : contact@villeneuvedascq.fr

ÉDITION
Mairie de Villeneuve d'Ascq, BP 80089, place S. Allende
Tél : 03 59 31 60 45 - Fax : 03 20 05 18 23
tribune@villeneuvedascq.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Gérard Caudron

RÉDACTION
Marie-Pierre Legrand, Caroline Vanbelle

CRÉDIT PHOTOS
Vincent Kosewski

MAQUETTE - MISE EN PAGE
Véronique Vanaverbeck

PUBLICITÉ
C 'UTILE, 03 20 68 92 98

IMPRESSION
29 000 exemplaires
Imprimerie Leonce Deprez, 62128 Wancourt

ISSN 0241-3434
N° 371 - avril 2021

C'est urgent

Pompiers : 18.

Samu : 15.

Police : 17.

Commissariat de police :
bd Van-Gogh, tél. **03 20 19 16 66.**

Police municipale :
33 bis rue du Général-Leclerc. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h. **Tél. 03 20 34 34 34.**

Numéro d'urgence sms (ou fax) pour les personnes sourdes/malentendantes : **114.**

Centre anti-poisons :
0800 59 59 59.

Pharmacies de garde :
passer au commissariat de police bd Van-Gogh muni d'une pièce d'identité.
Également sur servigardes.fr ou au **0825 74 20 30** (0.15 € la minute).

Médecins de garde :
appelez le médecin traitant.

Médi'Ligne 59 : 03 20 33 20 33 de 20h à minuit du lundi au vendredi, de 13h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés.

Cabinet médical de garde à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, 20 rue de la Reconnaissance (Recueil), permanences les jours de semaine de 21h à 23h30, le samedi de 15h à 18h et de 20h30 à 23h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, de 15h à 18 h et de 20h30 à 23h30.
Infos sur place ou **tél. 03 20 33 20 33.**

SOS médecins : 03 20 29 91 91.

CHRU Lille : 03 20 44 59 62.

SOS mains :
96 rue Gustave-Delory, Lesquin,
tél. 08 26 20 95 75 (0,15€/min).

C'est pratique

Ici VA !

Ici VA, c'est un numéro unique, le **03 20 43 50 50,** pour joindre tous les services municipaux. Ce «guichet unique» a pour objectifs d'offrir à tous les usagers un accès à (presque) toute l'information à (presque) tout moment et d'apporter aux Villeneuvois le meilleur accueil possible.
Vous pouvez également déposer vos questions par mail : iciva@villeneuvedascq.fr

C'est officiel

Hôtel de ville :
place Salvador-Allende.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.
Tél. 03 20 43 50 50.

Les mairies de quartiers
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h, fermées le lundi.

- **Annappes :**
  2, rue Pasteur
  Tél. 03 28 80 54 90.
- **Ascq :**
  79 bis, rue Gaston-Baratte
  Tél. 03 28 76 52 90.
- **Cousinerie :**
  3, place Jean-Moulin.
  Tél. 03 28 08 53 90.
- **Flers-Bourg :**
  27, rue du Général-Leclerc.
  Tél. 03 28 80 53 50.
- **Flers-Breucq :**
  165, rue Jean-Jaurès.
  Tél. 03 28 33 51 00.

C'est social

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur, tél. **03 28 76 52 00**.
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

En 2021, un l pour prépare

Avril devait être, selon le Gouvernement il y a quelques jours, le mois du retour à une vie « plus normale ». Estimiez-vous cette prévision réaliste et comment la Ville s'y était-elle préparée ?

« **Très franchement, je n'ai jamais cru qu'on retrouverait en avril « une vie normale »**, vues les déclarations contradictoires « des princes qui nous gouvernent », M. Castex ayant même déjà déclaré que « les vacances d'été ne seraient pas comme les autres »…
Je craignais même le pire… tout en espérant me tromper. Malheureusement j'avais raison, puisque ce jeudi 18 mars « ils » nous ont annoncé un reconfinement d'un mois, M. Macron ajoutant même que « ça allait taper dur jusqu'à fin avril ».
Voulant rester poli et respectueux de leurs fonctions, je ne qualifierai pas ces attitudes qu'on connaît maintenant depuis un an !...
Néanmoins je confirme qu'en 2021 on préparera la relance de toutes les activités dans tous les domaines pour 2022 et « en même temps », on travaille sur des alternatives aux manifestations encore prévues en 2021 en fonction des « hypothèses sanitaires ».
À titre d'exemples, le remplacement des banquets d'aînés par des colis, une autre organisation des remises des médailles de travail et de celles des jubilaires, des festivités et des loisirs plus « éclatés », des centres de loisirs et de vacances « adaptés ». »

La Ville lance une enquête relative à la santé. Quels en sont les objectifs ? Est-ce en lien avec la situation sanitaire actuelle et quel pourrait être le rôle des services municipaux dans la promotion de la santé ?

« La relance d'une politique municipale active dans le domaine de la santé, même si ce n'est pas directement de notre compétence, figure dans notre projet municipal.
Il est sûr que la terrible pandémie de la Covid 19 que nous subissons nous a conduits à de nouveaux partenariats avec les personnels et les structures de santé, en accélérant ainsi leur mise en œuvre en termes de prévention, comme pour les masques, les mesures barrières et en termes de moyens pour faciliter les vaccinations.
Nous y avons déjà mis de très gros moyens (et ce n'est pas fini) mais c'est vital au sens propre du terme.
À partir de là, de nouvelles habitudes de coopération ayant été prises, nous les structurerons pour tout ce qui concerne la santé et sa prévention et ce, dans tous les domaines, avec tous les acteurs villeneuvois en la matière, d'où l'enquête lancée auprès de tous les Villeneuvois(es).
Nous avons tous les potentiels pour cela, qu'il nous faut optimiser dans le respect des contraintes et des compétences des un(e)s et des autres. »

Plusieurs quartiers ont récemment connu des dégradations. Où en est la vidéo-protection ?

« C'est vrai que nous connaissons dans nos quartiers ce type de « faits de délinquance », même s'ils sont moins graves que dans beaucoup d'autres villes si j'en juge par ce que l'on voit tous les jours dans les médias…
Pour autant, c'est toujours trop grave pour ceux qui en sont victimes. J'en suis pleinement conscient, d'où le déploiement coûteux qui continue de notre réseau de vidéo-protection et le recrutement décidé de policiers municipaux supplémentaires.
Rappelons quand même que la sécurité est de la compétence de l'État, dont je salue et remercie les forces de sécurité.
C'est en effet à l'État d'assurer la sécurité de tous les Français !
Il serait bon que le Ministre de

budget prudent
er l'avenir

l'Intérieur passe enfin des discours aux actes et que le Ministre de la Justice mesure l'incompréhension des citoyens quand ils voient revenir des auteurs de ces actes délictueux quelques heures après qu'ils aient été interpelés, comme c'est encore arrivé récemment. »

À la Résidence, la rénovation du quartier des Musiciens s'accompagne d'un nouveau genre de concertation des habitants. Est-ce, pour vous, une démarche à renouveler ?

« Comment associer au mieux la participation citoyenne dans notre ville ? Telle est la question à laquelle nous devons sans relâche répondre en démultipliant les moyens de concertation, en innovant en fonction des lieux et des circonstances et ce, pour essayer de toujours mieux concilier l'intérêt général avec les intérêts particuliers. Ce n'est pas simple s'agissant, par exemple, de constructions nouvelles voulues par ceux qui en profitent mais qui peuvent gêner ceux qui sont déjà sur place.
Pas simple, d'autant plus que les règles d'urbanisme privilégiant les droits des propriétaires de disposer, voire de « rentabiliser » leurs fonciers, les pouvoirs du Maire sont de plus en plus limités. D'où la difficile recherche permanente d'équilibres par de l'information, de la concertation et de la discussion. »

Bien que l'horizon soit plus que jamais incertain, vous avez préparé à l'intention des jeunes Villeneuvois un programme estival avec des accueils de loisirs « intramuros » et neuf centres de vacances. Comment seront organisés ces séjours et ces accueils, quels moyens allez-vous y déployer ?

« Nous allons réussir (…) avec notre budget, sans augmentation de nos taux d'imposition. »

« En 2020, nous avions déjà « fait le maximum ». En 2021 nous avons prévu et nous allons « faire davantage »… si les directives de l'État nous le permettent.
Nous nous y préparons avec nos équipes, décidés que nous sommes, contrairement à d'autres communes, à ne pas faire d'économies budgétaires en supprimant des activités pour les enfants et pour nos jeunes qui en ont tant besoin.
Bien sûr, cela coûte plus cher. Qui dit davantage de petits groupes dit davantage d'encadrants et donc de charges financières !
Mais cela fait partie de nos « gènes villeneuvois » que de proposer à nos jeunes des loisirs et des vacances qui contribuent aussi à leur développement vers leur vie d'adulte. »

Au moment où les Villeneuvois(es) recevront ce numéro de la Tribune, le budget communal aura été voté. Avec une augmentation d'impôts ou non ?

« Je voulais que l'on puisse à la fois gérer notre ville, ses services publics et toutes ses activités en 2021 tout en préparant 2022, que j'espère être l'année de la relance de toutes nos activités avec toutes les conséquences financières que cela impliquera.
Nous allons réussir à le faire avec notre budget, grâce à nos services municipaux et grâce aux élu(e)s de la majorité et ce, sans augmentation de nos taux d'imposition.
J'en suis satisfait et j'ajouterai fier… ayant toujours voulu, en tant que Maire, optimiser pour tous les citoyen(ne)s les moyens budgétaires et humains que nous avons, sans nous imposer des taux de fiscalité trop élevés.
Personne ne pourrait honnêtement nous et me le contester… »

Propos recueillis le 19 mars 2021.

Pour contacter **en direct** Monsieur le Maire

- Par voie postale

M. Gérard Caudron, hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq.

- Par courrier interne

Courriers personnels à déposer en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville.

- Par mail

gcaudron@villeneuvedascq.fr

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La Ville mobilisée

Depuis le début de cette année, deux centres de vaccination sont en service à Villeneuve d'Ascq.
Le premier, à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA), a permis dans un premier temps de vacciner les professionnels de santé, puis les plus de 75 ans et les publics prioritaires définis par l'État.
Un second centre avait été ouvert à la salle Marianne par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Marque, grâce aux moyens mis à disposition par la Ville de Villeneuve d'Ascq. Depuis début mars et afin d'augmenter le rythme de vaccination, il a déménagé à l'Espace Concorde.
La Ville et la CPTS anticipent ainsi l'augmentation des acheminements de doses des vaccins Pfizer et Astra Zeneca : la capacité théorique de vaccination de l'espace Concorde est de 720 vaccins par jour et pourrait être augmentée jusqu'à 800.
D'importants moyens logistiques et informatiques ont été déployés par les services municipaux afin que l'Espace Concorde soit opérationnel dès le 1er mars : raccordement de la salle à la fibre en février, installation de douze box de vaccination (contre trois à la salle Marianne), prise en charge du coût du nettoyage et de la désinfection quotidiens de la salle, aide au transport des personnes ne pouvant se déplacer sur leur lieu de vaccination, sécurisation assurée par la police municipale, mobilisation en lien avec la CPTS de la Marque, pour le bon acheminement des doses délivrées par l'ARS…
La Ville a par ailleurs mis en place une plateforme téléphonique (03 20 43 50 00) animée par six agents contractuels qui répondent aux très nombreux appels des Villeneuvois -plus de 500 par jour en moyenne. Ces agents contactent également les candidats à la vaccination au gré des arrivées de nouvelles doses ou des décalages de livraisons.
Le standard de l'hôtel de ville est lui aussi très sollicité, avec de nombreuses questions liées à la campagne de vaccination en cours.
Notons encore que la Fédération française des sauveteurs secouristes (FFSS) est fortement impliquée dans l'organisation du centre Concorde ; elle accueille les patients, les accompagne au besoin pour le remplissage des formulaires et assure une observation de 15 minutes (ou plus suivant les prescriptions médicales) après l'injection du vaccin.

La semaine de l'apprentissage

Tu as entre 16 et 30 ans ? Tu veux développer ton potentiel ? Tu veux partager et apprendre en entreprise ? La semaine de l'apprentissage proposée par Pôle Emploi se déroulera du **19 au 23 avril** dans les Hauts-de-France. Au programme : rencontres avec des CFA, des organismes de formation et des entreprises qui recrutent.
La Mission locale de Villeneuve d'Ascq vous propose de participer à des ateliers thématiques et de venir échanger avec des jeunes alternants.
Programme et inscriptions sur adelie-vamb.fr

FÊTE DU TRAVAIL,
DANS UN CONTEXTE SANITAIRE TRÈS CONTRAINT

147 médaillé.e.s !

Le **samedi 1er mai**, 147 personnes devraient être mises à l'honneur à la salle Marianne -si bien entendu la situation sanitaire le permet.
Le Maire et les services municipaux ont imaginé une organisation adaptée, afin d'accueillir les 25 personnes qui recevront l'échelon grand or (40 ans de travail), les 32 échelons or (35 ans de travail), les 35 échelons vermeil (30 ans) et les 55 échelons argent (20 ans).
Chaque récipiendaire pourra être accompagné d'un proche, les médailles et diplômes seront remis en plusieurs temps et un sens de circulation instauré.

MÉMOIRE DE LA CRISE SANITAIRE

Partagez votre expérience !

Depuis le 17 mars 2020, les Archives municipales invitent les Villeneuvois.e.s à partager leur expérience de la crise sanitaire et de cette période inédite.
Vos témoignages, précieux pour les générations futures, contribueront à l'écriture de l'histoire de la ville à travers leur communication aux chercheurs et leur diffusion dans des expositions, des publications ou sur les réseaux sociaux.
Chacun.e peut participer, quel que soit son âge ou sa profession, en partageant son quotidien reconstruit en raison des mesures sanitaires : confinement, déconfinement, couvre-feu, maintien du contact avec les proches et sous quelles formes, école, études à la maison, petits et grands moments, scènes de rue, situations de travail, actions de solidarité…
Toutes les formes de contributions sont recevables : récit, journal, photographies, dessins, témoignages, peintures, enregistrements sonores, vidéos… à tout moment, tout au long de la crise sanitaire jusqu'à sa sortie.

Les documents sont à envoyer aux Archives municipales via un formulaire en ligne, accessible par le site Internet de la Ville, villeneuvedascq.fr/memoire-de-la-crise-sanitaire-villeneuve-dascq-collecte-de-document

Se souvenir…

Le **dimanche 25 avril** à 11h, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la Déportation, une gerbe sera déposée place Jean-Moulin, à la Cousinerie. Les élu.e.s et les représentants des associations patriotiques se recueilleront ensuite devant la plaque posée qui rend hommage à Jean Moulin et à Lucie et Raymond Aubrac, grandes figures de la Résistance.
Le **samedi 8 mai** à 11h au monument aux morts de Flers-Bourg sera célébré le 76e anniversaire de la Victoire de 1945. Là encore, des dépôts de gerbe seront effectués et une minute de recueillement observée.

Rappelons les règles sanitaires, le nombre de participants est limité à trente, le port du masque obligatoire et la distanciation physique entre chaque participant fixée à 2 m.

COVID-19

Même au parc, portez le masque !

Rappelons que l'État impose le port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans dans les espaces publics. Une instruction que la Ville a pour mission de faire respecter, notamment :
• dans les zones piétonnes et celles où la circulation routière est limitée à 20 km/h,
• dans les galeries commerciales et espaces assimilés des grandes et moyennes surfaces, ainsi que leurs espaces de stationnement,
• sur les marchés publics de plein air, les brocantes, vide-greniers,
• dans le centre-ville commerçant, caractérisé par une forte concentration du public,
• dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des écoles, collèges, lycées, des établissements d'enseignement artistique et d'enseignement supérieur, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements.
• dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des établissements recevant du public, au sein desquels le port du masque est obligatoire ;
• et dans les espaces verts urbains (parcs, jardins et espaces aménagés en bord de cours d'eau), les bords de plan d'eau, autour des lacs.
À l'heure où la lutte contre le Coronavirus s'intensifie, ce sont les efforts de chacun qui peuvent nous sortir enfin de l'enfermement que nous connaissons depuis mars 2020...

SÉJOURS DE VACANCES MUNICIPAUX

Nouvelles destinations, nouveaux plaisirs !

Les centres de vacances municipaux accueilleront cet été les jeunes Villeneuvois de 6 à 17 ans en juillet et en août. Parmi les neuf destinations proposées, trois nouveautés : les « Rhodos », Saint-Jean de Luz et l'île d'Oléron -si l'État l'autorise, en fonction de la situation sanitaire.
Les pré-inscriptions sont ouvertes aux Villeneuvois du **21 avril au 26 juin**, aux extérieurs du 19 mai au 26 juin (en fonction des places disponibles). Attention : il est nécessaire de disposer d'un compte famille « Pouce et Puce » actualisé pour procéder à une inscription.

Les séjours :
6-10 ans
•**Tailleville**, Calvados, du 11 au 27/7 (60 places). Activités nautiques, découverte du milieu marin, baignades, châteaux de sable, excursions…
• **Les Rhodos**, Haute-Savoie, du 11 au 27/7 ou du 2 au 18/8 (80 places). Escalade, accrobranche, cani-rando, nuit en refuge, camping et feux de camps, randonnée pédestre ou aquatique, via ferrata, accropark, spéléologie, baignades…
10-12 ans
• **Rémuzat**, Drôme, du 14 au 30/7 (30 places). Activités et sensibilisation écoresponsables, rando aquatique, escalabalade, canyoning, tir à l'arc, escalade sur paroi naturelle, balade en forêt, marchés provençaux, baignades, fêtes locales, ciné de plein air…
• **Habère-Poche**, Haute-Savoie, du 2 au 18/8 (25 places). Montagne et pleine nature, sport, feux de camp, veillées, randonnée rivière, VTT, construction de cabanes, balades, baignades, accrobranche…
12-15 ans
•**Die**, Drôme provençale, du 11 au 30/7 (30 places). Au milieu du massif du Vercors, canyoning, randonnée aquatique, via ferrata, spéléologie, escalade, baignades et découverte du terroir.

À Rémuzat, la ferme municipale, accueille depuis plus de trente ans les villeneuvois.

Oser la via ferrata, en Ardèche, en Haute-Savoie ou dans la Drôme...

•**Habère-Poche**, Haute-Savoie, du 11 au 30/7 (30 places). Grands jeux, escape game, veillées, spectacles, via ferrata, canyoning, rafting, escalade, spéléologie, baptême en parapente ou en planeur….
•**Saint-Antonin-Noble-Val,** Tarn-et-Garonne, du 11 au 30/7 (30 places). Kayak, bivouac, veillée, soirée, baignade, balade, plein d'activités variées.
•**Rémuzat,** Drôme, du 2 au 21/8 (25 places). Randonnée aquatique, canyoning, via ferrata, randonnée, baignades, visites culturelles, marchés, escalade, tir à l'arc, jeux à thème…
15-17 ans
•**Beaulieu**, Ardèche, du 11 au 30/7 (30 places). Canyoning ou spéléologie, escalade, via ferrata ou via corda, accrobranche, baignades, visites de villages, marchés et sites pittoresques, grands jeux, descente de l'Ardèche en canoë, veillées à thèmes…
•**L'Île d'Oléron**, Charente maritime, du 11 au 30/7 (30 places). Sortie en bateau, baignade dans l'Atlantique, activités nautiques, visite du fort Boyard, loisirs, veillées…
•**Saint-Jean-de-Luz**, Pyrénées atlantiques, du 2 au 21/8 (25 places). Activités nautiques, randonnées, découverte du pays basque et de sa culture, sport, fêtes de village…

Les tarifs de ces centres de vacances, agréés par la Direction de la Jeunesse et des Sports, sont calculés en fonction des ressources et des prestations familiales.

Infos : villeneuvedascq.fr et service Enfance, tél. 03 20 43 50 50.

Des colis pour les aîné.e.s

Les banquets offerts chaque année par la Ville aux aînés auraient dû se dérouler en juin 2021.
En raison de la situation sanitaire et pour ne pas exposer les plus de 63 ans à des risques de contamination, il a été jugé préférable de les annuler.
Le service municipal de la Maison des Aînés va donc organiser en mai une distribution de colis, à l'instar de ce qui s'est fait pour compenser l'annulation des goûters de Noël, en décembre 2020.
Les aîné.e.s villeneuvois.e.s recevront prochainement un courrier, expliquant les modalités de cette distribution.
Elles et ils peuvent également se rapprocher de la Maison des Aînés, rue de la Station, tél. 03 28 77 45 20, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

#Nettoie ton km !

8 millions de tonnes de plastique sont déversées chaque année dans les océans, soit l'équivalent d'un camion poubelle par minute… Les associations Ascq in love et APC (Promotion de la Citoyenneté invitent à participer au challenge « Nettoie ton km » les **samedi 17 et dimanche 18 avril.** Prêts à relever le défi ? Postez une photo de vous avec votre butin sur les réseaux avec le hashtag #Nettoietonkm ou par mail contact@apcvilleneuvedascq.fr. L'occasion d'une balade ludique avec les enfants… La version écolo d'une chasse aux trésors !

Plus d'infos : villeneuvedascq.fr/reduire-ses-dechets

Pour voter en 2021

Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu les **dimanches 13 et 20 juin** 2021.
Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune de résidence. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française depuis 2018.
Pour toutes les autres, elle est obligatoire et peut être effectuée toute l'année, soit en ligne, sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou en mairie, avec justificatifs d'identité et de domicile et le formulaire Cerfa de demande d'inscription (service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024).

Infos : 03 20 43 50 50 et www.interieur.gouv.fr/Elections

Les Villeneuvois.e.s au cœur de leur santé

Afin de recenser les attentes et les besoins des Villeneuvois.es, mais aussi de répertorier l'ensemble de l'offre de soins disponible sur le territoire de la commune, la Ville entreprend de réaliser un diagnostic local de santé.
Ainsi, du 1er au 30 avril, les habitants sont invités à prendre la parole grâce à un questionnaire disponible dans cette Tribune ou téléchargeable sur le site de la Ville, villeneuvedascq.fr
Les réponses sont facultatives, les éléments apportés seront traités par la Ville à des fins purement statistiques.
Pour Valérie Quesne, adjointe à la Santé, « La santé de tous les Villeneuvois.es, quels que soient leur âge et leur quartier

de résidence, est une priorité pour l'équipe municipale ».
À l'issue de l'enquête, les résultats seront publiés dans la Tribune et sur le site Internet de la Ville.

Infos : service Promotion de la santé, tél. 03 20 43 50 50, adesmulliez@villeneuvedascq.fr et villeneuvedascq.fr

FORUM DES AÎNÉS

Rendez-vous au 3e trimestre 2021

Programmée en novembre 2020, puis reportée en avril 2021, la première édition du Forum des ainés aura finalement lieu -si la situation sanitaire le permet- au cours du troisième trimestre 2021.
Organisé autour du thème « **Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire** », ce rendez-vous à destination des plus de 60 ans permettra de rencontrer des acteurs, des partenaires, des associations qui concourent au « bien vieillir », d'assister à des conférences, de participer à des ateliers…
Nous y reviendrons !

Infos : Maison des Aînés, rue de la Station (Annappes), tél. 03 28 77 45 20 et villeneuvedascq.fr

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Pensez-y maintenant !

Depuis 2017, les demandes et les renouvellements de carte nationale d'identité et de passeport se font uniquement sur rendez-vous, à l'hôtel de ville ou aux mairies de quartier de Flers-Bourg, Flers-Breucq et Ascq.
Ce rendez-vous peut être pris sur le site Internet de la Ville, (formulaires.mesdemarches.villeneuvedascq.fr/papiers-citoyennete/rdv-passeports/). L'on peut aussi y consulter la liste des pièces à fournir.
Afin de gagner du temps, une pré-demande peut être effectuée en ligne via le site https://ants.gouv.fr/
La présence du demandeur, même mineur, est impérative, car les agents de l'état-civil procéderont à un relevé d'empreintes digitales.

Infos : service État-civil, tél. 03 20 43 50 50 et villeneuvedascq.fr

Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

La brasserie bio d'Ascq poursuit son ascension…

Elle en a fait du chemin, la bière bio d'Ascq, depuis sa création en 1999. On la reconnaît à son étiquette affichant deux moulins symboliques de la ville. Elle est déclinée désormais en blonde, brune, blanche, triple, ambrée et Ipa, la petite dernière, fidèle au souhait d'alors de Mathieu Lepoutre, fondateur et co-gérant de la brasserie : « *créer une bonne bière artisanale, avec des produits exclusivement issus de l'agriculture biologique, pour conserver le goût des ingrédients et en connaître précisément la provenance* ».

Aujourd'hui, environ 10 000 hectolitres -15 000 litres par semaine- sortent des cuves depuis le bâtiment « historique » de la Ferme du Sens. À l'étroit, la brasserie s'apprête à déménager pour un bâtiment neuf, à deux pas de là, en bordure de la Haute-Borne, passant ainsi de 400 m² à 16 000 m². « *Mais comme nous regroupons le stockage qui se trouvait à la Pilaterie, nous doublons la surface de production. Notre motivation était aussi écologique, avec un bâtiment de haute qualité environnementale, doté notamment d'un bassin de décantation pour les eaux de rejets* », précise Alban Decoster, co-gérant.

Le changement permettra à la production de passer à 17 000 hectolitres par an « pour commencer », et jusque 30 000.

Machines et matériels y sont neufs, seules les cuves de fermentation sont gardées, ce qui permet de ne pas interrompre la production. Cet agrandissement aura-t-il des conséquences sur l'effectif ? « *Non, nous somme douze salariés et des machines permettront d'optimiser certaines tâches, comme la mise en bouteille. En revanche, nous aurons besoin de recruter pour l'activité bar, où l'on pourra déguster sur place la Bière d'Ascq -entre autres-* », projette Alban Decoster.

Il sera ouvert du mardi au samedi de 17h à 23 h. Dès que cela sera possible.

Sur notre site, les commerçants villeneuvois

Pensez à vos commerces, privilégiez les achats locaux… Sur le site villeneuvedascq.fr, retrouvez la liste des commerçants villeneuvois qui proposent des services de retrait sur place (click & collect, commande par téléphone) et / ou de livraison.

Comment « naviguer » ? Vous pouvez sélectionner dans le menu déroulant le type de commerce recherché. Pour afficher la liste des commerces de votre quartier, tapez dans le champ « mots-clés » de cet annuaire le nom du quartier (ex. Ascq, Annappes, etc.).

Vous êtes commerçant villeneuvois, vous proposez un service de click & collect (ou autre service de retrait sur place), livraison et vous n'apparaissez pas dans la liste ? Ou vous souhaitez ajouter des précisions (horaires d'ouverture, dispositifs particuliers mis en place...) ? Vous pouvez contacter le service Développement économique à l'adresse vieeconomique@villeneuvedascq.fr

Retrouvez également vos commerçants des marchés de plein air sur la page dédiée.

Infos : villeneuvedascq.fr/commercants-villeneuvois

**Esthina**, leader dans le domaine des pompes funèbres animalières, emploie 50 personnes à son siège villeneuvois et 266 au total avec ses 14 agences.
Avec un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros en 2020, la société prévoit l'ouverture de 5 nouvelles agences cette année et le recrutement de 51 collaborateurs.trice.s. d'ici 2023.

**Le coup de pouce des Cigales.** Les onze clubs Cigales de la métropole de Lille lancent une perche aux candidats entrepreneurs, avec un projet de création, pour les aider à « préparer la sortie de crise ».
Ces clubs d'investisseurs solidaires proposent une écoute, un accompagnement et pourquoi pas un investissement financier.
Infos : 03 20 54 09 51 ; contact@cigales-hautsdefrance.fr; cigales-hautsdefrance.org

Elle « **Frappe-fort** »… Rue des Époux-Labrousse, la nano-brasserie de Fabrice Cornille produit bon an mal an depuis 2019 plusieurs sortes de bières, sous le nom de Frappe-Fort. Un must pour cet ancien batteur, qui écoule une bonne partie de sa production auprès des organisateurs de concerts, de festivals. Blonde, ambrée, brune, triple : ses créations de qualité se trouvent chez le caviste de Flers-Bourg, sur Internet et peuvent aussi être commandées en direct.
Infos : Brasserie du Tambour, 46 rue des Époux-Labrousse, brasseriedutambour@gmail.com

drive

Un « drive tout nu » ouvre à la Pilaterie

« Tout nu » ? Entendez dénudé de tout emballage inutile… Faisons les présentations : Maxence Lefort, 27 ans, formé à l'Iseg, *« depuis longtemps sensibilisé au zéro déchet »* et Timothée Wallaert, 37 ans, ingénieur Icam, co-créateur de la marque de produits ManaMani « *pour rendre le zéro-déchet accessible au plus grand nombre* ».
Ensemble, ils ont fait le double constat d'un engouement grandissant des « consom'acteurs » pour les achats en vrac, mais aussi pour le retrait rapide en drive et le nombre encore très limité de points de vente qui combinent les deux.
C'est le principe du « Drive tout nu », pionnier du genre en France, implanté à partir de fin 2018 autour de Toulouse. Le site villeneuvois qui ouvre ce mois à la Pilaterie inaugure une série de franchises.
À partir de ce local de 216 m² sont préparées les commandes, disponibles dans l'heure. On peut commander de l'épicerie sucrée et salée, des fruits et légumes, du frais, « *avec le souci de la proximité. 60 % de nos produits proviennent d'un rayon de 100 km* », assurent-ils.
Les produits sont conditionnés dans des bocaux -ou poches de tissu- qui donnent lieu à des bons d'achats lorsque le client les ramènent (10 centimes le contenant, utilisables à partir de 2 €).
Bientôt viendront s'ajouter de la viande, du poisson, des surgelés.
Les associés prévoient la création de deux emplois pour le site villeneuvois… et songent déjà à implanter d'autres drives en métropole lilloise dans les trois prochaines années.

Infos : ledrivetoutnu.com ; 9 rue des Champs.

Happy & slow : made in pas loin d'ici

« *J'étais acheteuse dans la grande distribution, en lien le plus souvent avec l'Asie, plus rarement l'Europe. Ce n'était plus en accord avec mon souci écologique de consommer moins et mieux* », se présente Lucie Herbaut. La Villeneuvoise a donc pris un virage professionnel pour lancer « Happy & slow », une boutique en ligne dédiée à la décoration et au zéro déchet, « *pour prendre soin de soi et être bien chez soi* ». On y trouve des produits (bijoux, lingettes en tissu, savons, shampoings secs, sacs, bougies, miroirs, fleurs séchées, vaisselle…) de créateurs français, « *les plus proches possibles* ». Une livraison sans frais est proposée aux Villeneuvois.

Site : happyandslow.fr

Nos marchés-plaisirs

Chaque semaine, ils attirent les amateurs de produits frais, de convivialité et de proximité…
Les trois marchés villeneuvois se portent bien, merci ! Celui d'**Annappes, le mercredi matin** place de la République, recense 45 commerçants ambulants. Maraîcher, primeur, poissonnier, spécialités italiennes, spécialiste du boudin, boucher, fleuriste, rôtisseur… mais aussi bonbons et vêtements. Depuis peu, de nouvelles spécialités sont arrivées, comme un traiteur asiatique et un camion de vrac bio.
À **Ascq, le jeudi matin**, 8 étals proposent viande, poisson, fromage, volaille, nems, fruits et légumes.
C'est aussi le cas à **Flers-Bourg, le samedi matin**. Là encore, 8 commerçants ambulants, pour des fruits et légumes, du poisson, de la viande…
Un dispositif adapté est mis en place pour assurer le respect des gestes-barrières pour les commerçants et les citoyens : port du masque obligatoire, marquage de distanciation au sol, rubalise devant les étals, présence de personnel municipal garantissant le respect du dispositif et mise à disposition de gel hydroalcoolique.

 # Un fameux « Lask'art » s'en est allé…

Depuis 2008 et pendant plus de dix ans, **Bernard Larzul** a fait vivre, avec le collectif des Lask'arts, la manifestation des Fenêtres qui parlent, dans le quartier du Château où il habitait et au-delà. Passionné de culture, il prêtait main forte à l'équipe de l'Atelier 2 lors des Entre Lacs. Technico-commercial chargé du Nord de la France pour la dernière entreprise qui fabrique du feutre de laine, il s'était à la retraite pleinement investi dans la vie locale. Bernard Larzul est décédé le 31 décembre dernier, à l'âge de 73 ans. L'Atelier 2 lui rendra un hommage le dimanche 18 avril…

 # La « thérapie magique » de Charly Potter.

Le magicien villeneuvois **Charly Potter** (Jean-Arnaud Opigez) a à cœur, dans le contexte sanitaire actuel, de « *combler le vide culturel et artistique pour les enfants hospitalisés, dont les journées sont très longues avec peu de loisir* ». Depuis le premier confinement, il poste de nombreuses vidéos magiques et drôles et des spectacles. Une cinquantaine sont visibles sur les réseaux @charlypotteroff : Instagram, Facebook et You tube. Depuis le début d'année, il divertit à nouveau les jeunes via de nouvelles vidéos dans lesquelles il piège des personnalités (Matt Pokora, Booder, Adil Rami…) grâce à la magie. Vous l'avez peut-être vu au journal de midi sur M6, une équipe est venue le filmer, notamment au centre Marc-Sautelet.

Infos : charlypotter.com

FETHI SAIDI

Signe particulier : acteur instinctif

« *T'es mort pour moi, et j'parle pas aux morts !* ». Dans le film Roubaix une lumière d'Arnaud Desplechin, Fethi Saidi n'a qu'une scène, face à Roschdy Zem. Mais son jeu sur le fil du rasoir, entre haine retenue et violente répulsion, impressionne. « *Le réalisateur m'a juste dit que je détestais mon oncle commissaire. Pour l'incarner, je me suis inventé l'histoire qui explique cette colère* », se souvient le Villeneuvois.

Un jeu à l'instinct. Depuis le début. Aujourd'hui presque trentenaire, il a 17 ans quand il quitte un faubourg de Lille où il « *aurait pu mal tourner* » pour s'installer à Annappes, où il a de la famille. Il se trompe de voie en débutant des études de commerce, bifurque vers la psycho. Et joue l'acteur, « *comme ça, par curiosité* », dans le court-métrage d'un ami. Une révélation. « *Là, j'ai vibré* », dit-il.

Il se lance, c'est décidé, se forme seul, au contact de la rue. « *Je jouais la folie violente devant des grands costauds. S'ils avaient peur, j'avais gagné. Ou bien je pleurais et, quand on m'interrogeait, je m'inventais une autre vie, j'improvisais...* ». Fethi participe à d'autres courts, tourne dans « Ma vie de flic », une web-série drôle et policière tournée à Roubaix, puis plus récemment dans « La belle histoire » (diffusée en mars dernier sur TF1) et quelques épisodes de « Scènes de ménage » (M6).

Pas question de se contenter de guetter les castings -moins nombreux en ce moment. Porté par « *un immense besoin d'agir et de créer* », Fethi vient de réaliser un court-métrage, « Abdel douleur » et a écrit dix premiers épisodes d'une série.

« *Plutôt que d'attendre un rôle, je l'écris…* », lance-t-il, impatient.

RADIO

Le Vaff sur les ondes

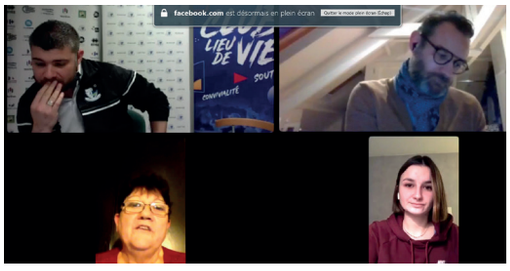

Le Villeneuve d'Ascq foot féminin (Vaff) ne s'exprime pas que sur les pelouses du Stadium Lille métropole…

Depuis le 15 février, les footeuses villeneuvoises ont leur propre émission de radio, diffusée en direct, chaque lundi de 19h à 20h sur le Net. « *On voulait, en cette période compliquée, garder le lien avec nos licenciées, les personnes qui gravitent autour du club* », expliquent les animateurs, Sébastien Dulongcourty et Grégory Vandenberghe.

La parenthèse radiophonique donne à entendre les résultats du club, présente trois personnalités impliquées autour de l'équipe (joueuse, entraîneur, arbitre, dirigeant…), invite à débattre autour du « sujet de la semaine » et se termine par un quizz axé foot.

La radio VAFF FM est diffusée sur Facebook (facebook.com/VaffFM/?fref=tag) et sur la page du club (facebook.com/VilleneuvedAscqFootballFeminin/).

Infos : 06 15 50 07 43 et contact@vaff.fr

Un plan de financement pour la restauration de l’église Saint-Pierre de Flers-Bourg

2,5 M€ : c’est ce que devraient coûter les travaux de restauration de l’église Saint-Pierre de Flers-Bourg. Ils pourraient démarrer en 2022, si la Ville parvient à obtenir de ses différents partenaires (Direction des affaires culturelles, Département, Région, Métropole européenne de Lille et État) les subventions sollicitées.

L’église Saint-Pierre de Flers-Bourg, plusieurs fois remaniée au fil des siècles, conserve des éléments du 13e au 19e siècle. En 2016, un diagnostic avait confirmé la dégradation avancée des couvertures et des maçonneries. La Ville avait alors pris la décision de restaurer l’édifice, protégé au titre des Monuments historiques. Une partie des travaux est donc susceptible d’être subventionnée par divers partenaires.

La Direction régionale des affaires culturelles (Drac) pourrait intervenir à hauteur de 20 % maximum du montant HT des travaux et de la maîtrise d’oeuvre, soit 427 834,58 € HT.

Le Département du Nord, lui, pourrait subventionner à hauteur de 60 % maximum du montant HT les travaux du portail, soit 6 297 € HT.

La Sauvegarde de l’art français interviendrait pour 15 000 € maximum du montant HT des travaux et de la maîtrise d’oeuvre.

Le Conseil régional des Hauts-de-France pourrait apporter 20 % maximum du montant HT des travaux et de la maîtrise d’œuvre, avec un plafond de 150 000 €.

La Mel est sollicitée pour 50 % du montant restant à charge de la commune, après déduction des autres subventions et dans la limite des règles de cumul des subventions publiques.

Enfin, l’État, dans le cadre de la dotation de soutien à l’investissement local (DSIL) 2021, aurait à prendre en charge 40 % du montant total des travaux HT.

Une délibération proposant de solliciter la participation financière de ces différents partenaires a été présentée au conseil municipal du 9 février dernier et votée à l’unanimité par les élu.e.s.

Infos sur les délibérations municipales : ville-neuvedascq.fr/ordres-du-jour-comptes-rendus-et-proces-verbaux-du-conseil-municipal

La C’art, maintenant pour les tribus

La C’art, c’est cette offre d’abonnement illimité à 14 musées et centres d’art du territoire métropolitain. Après l’offre solo, duo et jeunes, voilà l’offre Tribu, qui permettra dès la réouverture des musées à un adulte titulaire de la carte d’inviter un adulte et trois enfants de moins de 18 ans ou quatre personnes de moins de 18 ans, soit cinq personnes maximum. La formule est disponible au prix de 65 € puis 50 € en cas de réabonnement. À noter que, la validité des C’arts en cours a été prolongée de deux mois. Les C’arts sont valables un an de date à date.

Infos : lacart.fr

À LA MEL

Prêt à taux zéro

Vous souhaitez acheter un logement neuf dans la métropole ? La Mel, en lien avec des banques partenaires, propose un prêt à taux zéro réservé aux Métropolitains dans le cadre de son plan de relance économique. Cela concerne l’achat de logements neufs destinés à être occupés par leur futur propriétaire en tant que résidence principale.

Il est possible d’emprunter de 25 000 € à 75 000 €, en fonction des ressources, de la taille du logement et du nombre de personnes qui l’occuperont.

Le prêt peut être demandé jusqu’au 30 septembre 2021.

Infos : lillemetropole.fr/aide-accession

Appel à projets « sport en entreprise »

La Mel et ses partenaires lancent l’appel à projets « sport en entreprise » 2021, qui s’adresse aux startups, PME, associations et structures publiques issues de la recherche académique et exerçant une activité en Europe.

Les dossiers peuvent être déposés jusqu’au **28 mai**.

À la clef, une bourse de 10 000 € pour valoriser leurs solutions au sein d’entreprises métropolitaines ; un coaching technologique personnalisé ; et une mise en relation avec d’éventuels partenaires nécessaires au financement et à la production.

Infos : lillemetropole.fr/actualites/appel-projets-sport-en-entreprise

L'expression politique

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

• **Maryvonne Girard**, première adjointe déléguée à la vie quotidienne dans la ville et les quartiers, à la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux et les représentants des forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires et aux anciens combattants et manifestations patriotiques, tiendra des **permanences téléphoniques** au 03 20 43 50 13:

- **le mercredi 7 avril** de 10h à 11h30 et de 15h à 16h.
- **le jeudi 8 avril** de 16h à 17h.
- **le mardi 13 avril** de 16h à 17h.
- **le mercredi 14 avril** de 10h à 11h et de 14h30 à 15h30.
- **le jeudi 15 avril** de 16h à 17h.

Elle est également joignable par mail : mgirard@villeneuvedascq.fr

• **Lahanissah Madi**, adjointe des secteurs Hôtel-de-Ville, Pont-de-Bois, Château, Prés, déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap, est joignable au 03 20 43 50 50 et par mail : lmadi@villeneuvedascq.fr).

• **Victor Burette**, adjoint au Maire du secteur Nord (quartiers Breucq, Sart, Babylone, Recueil et Hempempont) est joignable par téléphone au 03 28 33 51 00 et par mail : vburette@villeneuvedascq.fr

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Villeneuve d'Ascq se réunira le mardi 18 mai à 18h45, puis le 29 juin.
Les séances, ouvertes à tou.te.s les citoyen.ne.s, se tiennent à l'hôtel de ville, place Salvador-Allende.
Pour connaître l'ordre du jour, revoir les séances précédentes en vidéo et consulter les comptes-rendus des éditions précédentes : villeneuvedascq.fr/conseils_municipaux.html

Naturellement Villeneuve d'Ascq

Sécurité : une préoccupation de tous

Vandalismes, agressions de policiers, caillassages, trafics : nous sommes régulièrement interpellés par de nombreux Villeneuvois au sujet de l'insécurité.
Nous avons porté ce sujet au conseil municipal : Centre de supervision urbain, caméras de vidéoprotection, actions de prévention via les éducateurs spécialisés, sont des efforts à saluer.
Néanmoins, une enquête de 2019 sur les polices municipales du Nord démontre que la ville peut encore renforcer ses effectifs de policiers municipaux. Nous y serons attentifs dans le budget municipal à venir.
Nous regrettons que Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance n'ait pas encore été réuni afin de traiter globalement ce sujet qui interroge les bailleurs, le cadre de vie, l'éducation, l'État... 117 policiers nationaux doivent venir renforcer la Mel. Nous avons interpellé le Ministre de l'Intérieur pour un renforcement du commissariat de Villeneuve d'Ascq.
À savoir, chaque Villeneuvois peut signaler depuis mars à la police nationale et à la gendarmerie un point de deal près de chez lui via moncommissariat.fr et gendarmerie.interieur.gouv.fr.

F. Bariseau, D. Guerin, V. Salanon, I. Zongo

Action Commune Citoyenne Écolo Solidaire

La transition écologique se fait attendre à Villeneuve d'Ascq

Notre ville a pris du retard. Ses engagements, vagues et anciens (2007), n'ont pas été actualisés après la mobilisation citoyenne qui a suivi la parution du rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en octobre 2018. Elle aurait dû agir comme un électrochoc.
Pour répondre à l'urgence climatique, nous proposons que la municipalité fasse siens les objectifs métropolitains de diminution de ses émissions de gaz à effet de serre : - 45 % en 2030. Pour atteindre cet objectif, la Ville doit sans attendre :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de circulation permettant au plus grand nombre de se déplacer à pied ou à vélo et diminuant le trafic automobile,
- Émettre un moratoire sur la construction de bureaux et s'opposer à la densification de la zone d'activités de la Haute-Borne déjà saturée,
- Entraîner l'ensemble des acteurs du territoire dans cette dynamique de transition.

Les Français·e·s plébiscitent un changement de modèle de développement. Il est temps de l'opérer à Villeneuve d'Ascq.

C. Boutté, F. Delecroix, E. Kovacova, R. Leclercq, A. Marszalek, C. Regulski, P. Ségard
elus-acces@protonmail.com

EPVA - Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

Un budget pour agir durablement

Le premier budget de ce mandat vient d'être adopté par la majorité, dans un esprit résolument offensif.
Plusieurs lignes fortes caractérisent ce budget :
- La préservation du modèle villeneuvois de ville solidaire à haut niveau de service public et riche de la diversité de son réseau associatif.
- Une gestion rigoureuse et équilibrée de nos finances, sans augmentation des taux communaux d'imposition malgré le contexte difficile.
- Une mobilisation continue de nos services et de nos dispositifs pour **faire face à l'urgence sanitaire et sociale**, en apportant une attention particulière aux plus fragiles et aux exclus.
- Une amplification de nos politiques municipales pour **répondre à l'urgence écologique**, avec notamment la mise en place d'un plan ambitieux en faveur de la défense et de la restauration de la biodiversité, la poursuite des opérations dédiées aux modes doux de déplacement, la poursuite de la rénovation énergétique de nos équipements et le développement de la « ville nourricière »...
Face aux urgences de toutes natures, une vraie mobilisation et une franche détermination.

Groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

Mouvement des citoyens

« Un siècle de sport à Villeneuve d'Ascq »

C'est le titre des deux revues éditées par la Société historique écrites par René Beugin, qui retracent la vie des clubs sportifs villeneuvois, des plus grands aux plus petits, des amateurs à l'élite.
L'image de la ville est fortement liée au sport. Celui-ci favorise une meilleure connaissance de soi, permet le respect des autres, la solidarité, la santé, évite l'isolement et certaines formes de délinquance, au travers de 80 disciplines, 160 associations pour tous les âges, tous les goûts, toutes les envies.
La Ville poursuit sa volonté politique du sport pour tous par un soutien aux associations (mise à disposition de locaux, d'équipements, prise en charge de la sécurité lors des manifestations, subventions) et facilite l'accès de chacun à la pratique sportive de son choix par des dispositifs d'aide tels que la Bourse aux jeunes et l'Adult'Sport, permettant une réduction de la cotisation des licenciés sous condition de ressources.
Quatre athlètes villeneuvois ont par ailleurs été retenus dans le cadre du dispositif d'aide et de soutien mis en place pour les espoirs sportifs avec pour objectif les JO de Paris 2024.

Annick Vanneste, Jean Perlein

Groupe Socialiste

Vaccination : l'engagement total de la Ville !

Face à la crise sanitaire, la clé réside dans la vaccination du plus grand nombre.
Si la campagne vaccinale a pris du retard, la réussite de sa montée en puissance au cours des prochaines semaines tient dans la capacité de tous les acteurs à travailler ensemble et surtout à anticiper ce futur déploiement plus massif.
2 centres de vaccination sont ouverts à Villeneuve d'Ascq à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA) et à l'Espace Concorde en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Marque.
La Ville s'est positionnée dès le mois de janvier comme un facilitateur entre les différents acteurs mobilisant des moyens logistiques, des moyens humains et ses réseaux :

- Mise à disposition et aménagement de l'Espace Concorde avec 12 box
- Plateforme téléphonique de la ville pour traiter plus de 500 appels / jour
- Aide au transport des personnes ne pouvant se déplacer sur leur lieu de vaccination en lien avec la Fédération française des sauveteurs secouristes.

Les Villeneuvois peuvent compter sur la force du service public et de ses agents !

Victor Burette, pour le groupe socialiste
villeneuvedascq-ps.fr

Génération.s

« Un budget social et écologique pour 2021 »

Le budget présenté au conseil municipal du 30 mars constitue une première étape dans la réalisation de notre programme de campagne. Celui-ci s'inscrit dans un moment particulier alors que la crise sanitaire continue de mobiliser les efforts de nos services municipaux.
Nous y prenons des engagements forts dans les deux domaines les plus importants pour nous -le social et la transition écologique- tout en maintenant les marges d'investissement pour les 5 autres années du mandat.
Plusieurs services, dont celui du développement durable, se verront renforcés par des recrutements permettant d'accélérer sur ces thèmes. Les investissements, plus de 13 M€, serviront à rénover (en augmentant l'efficacité énergétique) ou bâtir de nouveaux équipements.
Ce même souci préside à la continuation du programme de modernisation de l'éclairage urbain.
Le budget 2021 nous permettra aussi d'amorcer un grand plan vélo dans les écoles, pour développer la culture vélo auprès de nos enfants, avec l'ambition à terme de doter chacune d'un stationnement sécurisé et de permettre aux enfants d'apprendre à rouler à vélo (maniabilité et sécurité).

Les élus de Génération.s

La rétro’

1 • Le 24 février, les jeunes en balade

Une cinquantaine de jeunes de 11 à 16 ans (enfants du quartier, du centre sportif et du Cal Dorémi) et trois membres du Conseil des jeunes participent au rallye animé par les urbanistes de l’agence BLAU, dans le cadre de la rénovation des Musiciens, à la Résidence. Au départ de l’école Rameau, les trois groupes se lancent à la recherche de balises, prétextes à signaler les dysfonctionnements mais surtout à exprimer leurs attentes et envies à propos de l’évolution de leur quartier.

2 • Depuis le 1er mars, les vaccins, c’est à Concorde !

Afin de pouvoir accueillir davantage de candidats au vaccin et pour autant que l’État nous fournisse un nombre suffisant de doses, la Ville a mis à la disposition de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Val de Marque l’Espace Concorde, la plus vaste de ses salles de fêtes. Douze box y accueillent les vaccinations, contre trois à la salle Marianne auparavant. L’Espace Concorde pourra ainsi, lorsque les doses de vaccins seront livrées, recevoir jusqu’à 800 personnes par jour… On croise les doigts… La plateforme téléphonique de réservation, également mise en place par la Ville à l’hôtel de ville début février, reçoit elle chaque jour près de 500 appels.

3 • Le 10 mars, mini jardiniers, fruits à déguster

Framboisiers, groseilliers, mûriers, cassissiers…
Une quarantaine d’enfants de la Maison des Genêts, guidés par les agents du service Espaces verts, ont planté au parc de la rue Decugis une trentaine d’arbustes fruitiers. Bientôt, ils en cueilleront les fruits, en venant jouer ou se balader dans ce tout nouveau parc public réaménagé par la Ville et dont les travaux, pour un coût total de 152 000 €, se terminent mi-avril.

4 • Le 11 mars, hommage aux victimes du terrorisme

C’est devant la plaque dédiée à Samuel Paty, enseignant assassiné, que des élus et des représentants des autorités se sont rassemblés -en petit comité- à l’occasion de la Journée nationale d’hommage aux victimes du terrorisme. Quelques fleurs, du recueillement… et la volonté affirmée de combattre la haine, l’intolérance, l’ignorance, l’obscurantisme et le fanatisme. Un combat qui passe, selon Gérard Caudron, Maire, « par la défense de la liberté, sous toutes ses formes, de l’égalité, de la fraternité et de la laïcité, ces valeurs-socles de notre République. »

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Questionnaire santé

à détacher

Les Villeneuvois.e.s au cœur de leur santé

Madame, Monsieur, cher.e.s Villeneuvois.e.s,

Conformément à nos engagements, la santé de toutes et de tous les Villeneuvois.e.s, quels que soient leur âge et leur quartier de résidence, est notre priorité.
La Ville a donc souhaité réaliser un diagnostic local de santé, une étude qui nous permettra de connaître vos attentes et vos besoins en termes de santé.
Afin de mener à bien ce projet, nous vous donnons la parole via ce questionnaire. Il vous faudra en moyenne six minutes pour y répondre.
Vos réponses, facultatives, seront traitées par la Ville à des fins purement statistiques.
Vous pouvez retrouver cette enquête en ligne, sur le site Internet de la Ville (villeneuvedascq.fr rubrique santé) ou déposer cette version papier dans les lieux indiqués ci-dessous, jusqu'au 30 avril 2021.
Nous vous remercions de votre participation.

Valérie Quesne,
Adjointe au Maire, déléguée à la Santé

Gérard Caudron,
Maire

Où déposer votre questionnaire une fois rempli ?

Avant le 30 avril

Centre-Ville

Hôtel de ville, place S. Allende / Centre social, rue des Vétérans.

Annappes / Poste / Résidence / Brigode

CCAS, Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur / Maison des Aînés, 2 rue de la Station / Maison des Genêts, 2 rue des Genêts / Centre social Larc ensemble, rue Corneille.

Ascq/Haute-Borne / Cité-Scientifique

Mairie de quartier, rue G. Baratte.

Bourg / Château / Prés

Mairie de quartier, rue du G. Leclerc.

Breucq / Sart / Babylone / Recueil

Mairie de quartier, rue J. Jaurès /Centre social Flers-Sart, bd Albert-1er.

Cousinerie

Mairie de quartier, place Jean-Moulin / Centre social Cocteau, rue de la Contrescarpe.

Pont-de-Bois

Maison de quartier Jacques-Brel, chemin des Bergères.

Triolo

Maison de la Jeunesse, 80 rue Y. Decugis.

[Questionnaire santé] *Cochez la case correspondante à votre choix*

1. Vous êtes :

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

2. Vous avez :

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ Entre 18 et 25 ans
- ☐ Entre 26 et 34 ans
- ☐ Entre 35 et 44 ans
- ☐ Entre 45 et 55 ans
- ☐ Entre 56 et 64 ans
- ☐ Entre 65 et 75 ans
- ☐ Plus de 75 ans

3. Vous vivez :

- ☐ Seul.e
- ☐ En couple
- ☐ En couple avec des enfants
- ☐ Autre

4. Vous habitez :

- ☐ Chez vous
- ☐ Chez un membre de votre famille
- ☐ En établissement

5. Votre situation professionnelle actuelle :

- ☐ En activité
- ☐ En formation
- ☐ Sans emploi
- ☐ En retraite

Si vous êtes en activité, quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- ☐ Agriculteurs
- ☐ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Employés
- ☐ Cadres, professions intellectuelles supérieures
- ☐ Professions intermédiaires
- ☐ Ouvriers
- ☐ Demandeurs d'emploi

6. Dans quel quartier de Villeneuve d'Ascq résidez-vous ?

- ☐ Annappes
- ☐ Ascq
- ☐ Brigode
- ☐ Château
- ☐ Cité-Scientifique
- ☐ Cousinerie
- ☐ Flers-Bourg
- ☐ Flers-Breucq
- ☐ Haute-Borne
- ☐ Hôtel-de-Ville
- ☐ Pont-de-Bois
- ☐ Poste
- ☐ Prés
- ☐ Recueil
- ☐ Résidence
- ☐ Sart-Babylone
- ☐ Triolo

7. Pratiquez-vous une activité physique régulière (sport, marche, jardinage, bricolage…) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, laquelle ? .....

Si non, pourquoi ?

- ☐ Pour des raisons de santé
- ☐ Par manque de temps
- ☐ Vous n'en ressentez pas le besoin
- ☐ Par manque de moyens
- ☐ Autre

8. *Ces thématiques font-elles partie de vos préoccupations ?*

Alimentation, équilibre des repas	☐ Oui	☐ Non
Circuits courts	☐ Oui	☐ Non
Activité physique	☐ Oui	☐ Non
Hygiène	☐ Oui	☐ Non
Santé bucco-dentaire	☐ Oui	☐ Non
Médecines douces (homéopathie, ostéopathie, sophrologie, acupuncture…)	☐ Oui	☐ Non
Addictions (sucre, tabac, alcool, écrans…)	☐ Oui	☐ Non
Éducation sexuelle (contraception, IVG, IST, soins…)	☐ Oui	☐ Non
Crise sanitaire liée à la Covid-19	☐ Oui	☐ Non
Calendrier vaccinal	☐ Oui	☐ Non
Dépistages divers et prévention des cancers	☐ Oui	☐ Non
Bien vieillir à domicile	☐ Oui	☐ Non
Manque de relations sociales, familiales, amicales…	☐ Oui	☐ Non
Mal-être	☐ Oui	☐ Non
Santé au travail	☐ Oui	☐ Non
Lutte contre la fracture numérique (prise de rendez-vous et accès aux droits santé en ligne)	☐ Oui	☐ Non
Accès aux droits santé	☐ Oui	☐ Non
Formation aux gestes de premiers secours	☐ Oui	☐ Non
Gestes-barrières en cas d'épidémie	☐ Oui	☐ Non
Perturbateurs endocriniens	☐ Oui	☐ Non
Qualité de l'air extérieur (pollen, pollution)	☐ Oui	☐ Non
Qualité de l'eau du robinet	☐ Oui	☐ Non
Qualité de votre logement (air intérieur, salubrité, énergie)	☐ Oui	☐ Non
Présence d'espèces nuisibles (tiques, moustiques…)	☐ Oui	☐ Non

9. *Connaissez-vous le concept de « ville nourricière » ?*

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pensez-vous que Villeneuve d'Ascq dispose de tous les atouts pour en devenir une ? ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ? .....

10. Selon vous, quelles sont les contraintes qui peuvent rendre l'accès à un professionnel de santé ou à une structure de soins difficile ?

- ☐ Méconnaissance de l'offre de soins sur le territoire (structures de santé, médecins généralistes et spécialistes…)
- ☐ Difficultés d'accès aux soins (délai de rendez-vous trop long, prise de rendez-vous…)
- ☐ Difficultés de communication (handicap ou autres)
- ☐ Accès aux droits
- ☐ Problèmes administratifs
- ☐ Difficultés de mobilité
- ☐ En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19
- ☐ Fracture numérique
- ☐ Manque d'information
- ☐ Manque de maisons médicales
- ☐ Autres, précisez : .....

11. Concernant votre environnement, quel est votre degré de satisfaction en termes de :

Cochez une case par ligne	Non satisfait.e	Peu satisfait.e	satisfait.e	Très satisfait.e	Non concerné.e
L'offre de médecine générale					
L'offre de médecine spécialisée					
Les structures pour personnes âgées					
Les structures pour personnes en situation de handicap					
Les équipements de la commune en infrastructures permettant l'activité physique (marche, vélo, parcours santé…)					
Les différents circuits courts mis en place dans la commune en matière d'alimentation					
La qualité de l'air extérieur					
Les nuisances sonores extérieures					

12. Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez-vous ?

1 : Pas en forme — 5 : Plutôt en forme — 10 : En forme

Entourez le chiffre correspondant à votre choix

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

13. La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur un ou plusieurs des éléments suivants ?

- ☐ Le sentiment de solitude
- ☐ L'isolement
- ☐ Votre qualité de vie
- ☐ La qualité de votre état moral
- ☐ Votre relation avec les autres (famille, amis, collègues…)
- ☐ La qualité de votre sommeil
- ☐ Autre, précisez : .....
- ☐ La crise sanitaire n'a eu aucun impact sur les éléments cités

Si vous avez coché une ou plusieurs cases, parvenez-vous à en discuter ?

- ☐ Avec un ou des proches
- ☐ Avec mon médecin généraliste
- ☐ Avec un.e collègue de travail, camarade de classe, voisin…
- ☐ Avec un professionnel de santé mentale (psychologue…)
- ☐ Je ne communique pas sur ce(s) ressenti(s).

Nous vous remercions de votre contribution.
Vous serez informé.e.s des résultats de cette étude prochainement via la Tribune et le site Internet de la Ville.

Pour toute question, contactez Amélie Desmulliez, chargée de mission Promotion de la santé, par mail (adesmulliez@villeneuvedascq.fr) ou par courrier (Service Prévention de la délinquance - Promotion de la santé, 2 rue Pasteur, 59650 Villeneuve d'Ascq).

Cadeaux Clients

Gamme de produits éco-responsables

CALENDRIERS
POCHETTES
FLYERS

STYLOS...

Régie publicitaire ***Mise en page Impression*** ***Cartographie Signalétique*** ***Objets publicitaires***

Nous pouvons vous être utiles

utile

Contactez-nous !

03 20 68 92 98 - www.cutile.fr

CITOYENNETÉ

DROIT(S)

Un Point d'accès incontournable

Le Point d'accès au droit (Pad) est un service public municipal ouvert à tous, proposé en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit du Nord.
Il délivre au public une information gratuite et confidentielle autour des droits et devoirs en matière juridique et d'aide au règlement amiable des litiges.
Des professionnels du droit et des associations spécialisées sont à l'écoute des usagers, lors de permanences (sur rendez-vous) : juriste, avocat, huissier de justice, notaire, conciliateur de justice, défenseur des droits…
Le Pad héberge également des permanences de l'Association intercommunale d'aide aux victimes et médiation (AIAVM), qui accueille toute victime d'une infraction pénale, et de l'association Avec des Mots, qui informe sur la médiation familiale.
D'autres permanences, sur convocation, sont assurées par la Sauvegarde du Nord (réparation pénale-protection de l'enfance), le Service de contrôle judiciaire et d'enquête et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.
Les permanences des avocats, huissiers, notaires sont maintenues. Les conciliateurs de justice poursuivent leurs activités, à distance le cas échéant. Le délégué du Défenseur des droits reçoit les usagers alternativement au Pad et à la Maison des Droits de l'Homme.
Enfin, si le contexte sanitaire le permet, les agents du Pad pourront orienter les usagers vers les professionnels en mesure de répondre à leurs interrogations au sujet de la déclaration de revenus 2020 (date limite d'envoi non encore connue).
Le Pad reste ouvert au public de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du mardi au samedi matin. Un protocole sanitaire strict a été mis en place et désormais, la **prise de rendez-vous** se fait **uniquement par téléphone** au 03 28 80 02 80 ou par courriel (mdm@villeneuvedascq.fr).

Infos : Point d'accès au droit, 72 chaussée de l'Hôtel-de-Ville, tél. 03 28 80 02 80 et villeneuvedascq.fr

SOLIDARITÉ

EXPULSION DOMICILIAIRE

Demander de l'aide… avant !

Vous ne parvenez plus à payer votre loyer ? Prenez rapidement contact avec le bailleur social ou le propriétaire de votre logement, afin de trouver ensemble un accord adapté à votre situation.

Des services publics ou associatifs peuvent vous accompagner dans vos démarches :
• **Centre communal d'action sociale (CCAS)**, Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur (Annappes).
Accueil social du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h et permanence « Impayé de loyer ». Rendez-vous au 03 28 76 52 00.
• **Service social départemental**, 100 bd Van-Gogh (Centre-Ville).
Accueil du médiateur administratif, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Rendez-vous au 03 59 73 92 01.
• **Association Résidence Plus**, 17/18 place de Verdun (Résidence).
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Rendez-vous au 03 20 91 32 64.
• **Association Louise-Michel** (accueil des femmes), Espace 75, 75 chaussée de l'Hôtel-de-Ville (Centre-Ville). Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez-vous au 03 20 47 45 15.
• **Association France horizon**, 122 bd Van-Gogh (Centre-Ville).
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermeture le vendredi à 16h et le mercredi après-midi). Rendez-vous au 03 20 94 78 20.

« Patience et fraternité »

« Nous sommes connus pour nos vestiaires… Mais ici, on ne fait pas ! » Installé depuis novembre 2020 à la Maison Saint-Marc, en Centre-Ville, le Secours catholique s'est donné pour credo d'apporter « quelque chose en plus » aux personnes souffrant de précarité.

En concertation avec les autres associations caritatives déjà implantées à Villeneuve d'Ascq et le Centre communal d'action sociale, ses responsables ont choisi d'ajouter leur pierre aux nombreuses actions déjà menées ici, sans proposer ce qui se fait ailleurs.

Depuis l'ouverture, 41 personnes ont été accueillies : *« Nous prenons le temps d'écouter, afin de cerner ce qui peut le plus être utile au déblocage de leur situation. On cherche des solutions ensemble, la personne participe à la résolution de son problème »*

C'est par exemple le cas de nombreux étudiants étrangers : sans timbre fiscal, pas de titre de séjour et, sans titre de séjour, pas d'inscription à l'Université ou de petit boulot pour payer la chambre d'étudiant… L'association prend alors en charge une partie de l'achat du timbre fiscal.

Cela peut aussi être le don d'un téléphone portable à une étudiante. Ou des cours de français pour une dame qui souhaite devenir assistante maternelle, mais ne peut passer le permis faute de pouvoir déchiffrer les questions...

Bien sûr, l'association dépanne aussi dans l'immédiateté, mais préfère travailler à long terme, pour débloquer les situations durablement.

Parmi les projets et en collaboration avec le CCAS, le Secours catholique s'engage dans la lutte contre l'illectronisme, via des accompagnements individuels. Pas évident de demander une prestation sociale ou de démêler une situation lorsque toutes les démarches se font via un ordinateur !

Corinne Hatte, Adama Horo-Bah, Jean-François Pernot et Pierre-Marie Deleersnyder, du Secours catholique : « Prendre le temps, essayer d'être précis et analyser pour trouver des solutions à long terme ».

Au local sont également proposés (sur rendez-vous pour le moment) une aide administrative, des cours de français-langue étrangère, des permanences d'accueil et d'écoute… L'on peut aussi y participer à la création d'un jardin solidaire, ou construire un projet de vacances en famille ou pour les enfants.

Les bénévoles, recrutés en fonction de leur compétences et envies, agissent en binôme et ont accès à tout un volet de formations adaptées ou sont formés par des bénévoles expérimentés. Les personnes aidées peuvent devenir bénévoles aussi. *« En fonction des besoins, une trentaine de sessions sont disponibles, dans tous les domaines : informatique, français-langue étrangère, enseignement, être et savoir-être… ».*

Apprendre, pour redonner. Toute une philosophie…

Infos et demande de rendez-vous : Secours catholique, 3 place de Venise, tél. 03 28 04 55 16 et secours-catholique.vda@gmail.com

SOLIDARITÉ

Un coup de pouce pour Handifac

L'association Handifac lance une cagnotte en ligne, sur leetchi.com/c/handifac-lille1, afin de recueillir des fonds pour maintenir ses actions et garder une communication et des échanges, même à distance, acheter du matériel et régler ses frais de fonctionnement. Handifac, installée au campus Cité-Scientifique, est ouverte à tous, en situation de handicap ou non. Elle impulse régulièrement temps conviviaux, actions de sensibilisation au handicap et joue le rôle de conseil auprès de l'Université, de la Ville ou de la Mel en ce qui concerne les aménagements destinés à améliorer l'accessibilité.

Infos : handifac.lille1@outlook.com et facebook.com/handifaclille150

Chez Louise

Les ateliers de l'association Louise-Michel reprennent. Au cours des « Jeudis de Louise », le **8 avril** seront évoqués les tests Tricam (bilan de compétence), le **15 avril** le bilan santé et le **22 avril** la gestion du stress.

Les ateliers fonctionnent en deux groupes, un le matin, l'autre l'après-midi.

La participation est gratuite mais uniquement sur inscription.

Infos : association Louise-Michel, Espace 75, 75 chaussée de l'Hôtel-de-Ville, tél. 03 20 47 45 15, mail : asslouisemichel@free.fr et associationlouisemichel.com

SOLIDARITÉ

HÉBERGEMENT D'URGENCE

« Poser de petites pierres… »

Quitter la rue ou un logement inadapté, quelques jours ou quelques mois, pour un endroit sécurisant. Poser et vider son sac -à tous les sens du terme- et reconstruire une vie. Depuis onze ans, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Villeneuve d'Ascq et l'Accueil fraternel roubaisien (AFR) ont bâti, ensemble et en lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale, un dispositif d'accueil d'urgence pour les personnes sans abri.

Il permet à 14 personnes de trouver refuge, en période de veille hivernale -de novembre à fin mai- dans trois logements appartenant à la commune.

Femmes seules, avec enfants ou victimes de violences conjugales, hommes cabossés par les aléas de la vie, jeunes majeurs sans ressources… Les bénéficiaires ont de 18 à 70 ans et si chaque cas est particulier, toutes et tous ont vécu la précarité, la rue.

Le temps de quelques jours à six mois, elles et ils retrouvent un toit… et, après un temps d'adaptation, ont la possibilité d'être accompagné.e.s par deux éducateurs.

Prendre la personne comme elle est

Anne-Sophie Wagnon et Guillaume Sergent, salariés par l'AFR, se partagent entre les trois lieux de vie. *« Ici, la qualité prime sur la quantité,* sourit Guillaume. *Nous prenons la personne comme elle est. En lui permettant de se stabiliser sur le plan du logement, même provisoirement, il est plus facile d'entamer un cheminement avec les travailleurs sociaux du CCAS. Nous ne faisons pas que de la mise à l'abri, nous agissons collectivement pour éviter le retour à la rue. »*

À cela s'ajoute un travail pour retrouver l'estime de soi, *« étape par étape, avec des entretiens individuels et des objectifs à atteindre »*.

Le dispositif *« est un beau travail partenarial,* martèle Pascale Delrue, assistante sociale du CCAS. *C'est une vraie chance de pouvoir s'appuyer sur un tissu associatif local extrêmement dynamique, sur des médecins, des centres maternels... »*

Car l'action a bénéficié cette année d'encore plus d'entraide de la part des associations caritatives de la ville : *« Sans elles, ce serait compliqué… La Maison des Genêts est notre premier interlocuteur pour l'aide alimentaire, le Secours populaire nous offre des fruits et des légumes frais, Cosette nous fournit des vêtements, des chaussures… »*

Dans ces trois immeubles, qui fonctionnent sur le principe de la colocation, tout est mis en commun et des cadres sont posés, dès le départ, pour un respect mutuel. *« Au cours d'un premier entretien, nous expliquons ce qu'est une veille saisonnière. Certains refusent, car il s'agit d'une période relativement courte. Puis nous détaillons les règles, destinées à ne pas mettre le groupe en difficulté. Si la personne les valide, elle signe une charte. En onze ans, nous n'avons rencontré que deux exclusions. »*

Au fil des années, le public accueilli est de plus en plus jeune : *« Ils n'ont pas d'aides, de ressources (le RSA n'est accessible qu'après 25 ans, NDLR), viennent souvent d'un milieu précaire. C'est aussi plus compliqué de leur trouver une porte de sortie, les structures adaptées n'existent pas. »*

La veille saisonnière permet parfois des miracles : l'an dernier, 12 personnes, sur les 17 accueillies, ont retrouvé un toit définitif. Et si ça ne marche pas, c'est que la personne n'est pas prête : *« C'est l'usager qui détient les clefs de la réussite du parcours. Nous sommes des facilitateurs. Ce n'est pas en quatre ou cinq jours que l'on règle tout… mais nous posons de petites pierres qui, un jour, bâtiront un mur. »*

Infos : CCAS, Villa Gabrielle, rue Pasteur (Annappes), tél. 03 28 76 52 00.

LOISIRS

ASNAPIO

Apprendre en s'amusant

À l'occasion des vacances de printemps, Asnapio propose des stages, des animations et des visites guidées.

Les stages

• **Le 26 avril**, initiation à la corderie et au travail des végétaux, pour les parents et les enfants de plus de 10 ans.
• **Les 27 et 28 avril**, les enfants découvriront quelques aspects de la vie quotidienne des Gaulois (alimentation, techniques de construction, hygiène, techniques de combat).
• **Les 29 et 30 avril** seront consacrés à la réalisation de céramiques selon des techniques anciennes. Elles seront cuites dans le four antique lors de la festivité de juillet.
• **Les 3 et 4 mai**, les enfants pourront rejoindre l'élite de l'armée romaine !
• **Du 5 au 7 mai**, découverte du métier d'archéologue.
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, pique-nique à fournir. Sur inscription. Tarifs: 20 € la journée (Villeneuvois 16 €).

Les animations familles

Chaque après-midi des vacances, de 14h à 17h, un thème différents sera abordé : les statues-menhirs, l'anthropologie, l'Égypte, les peuples gaulois, la calligraphie et, pour les plus jeunes, des contes. Sur inscription uniquement au 03 20 47 21 99. Créneaux d'une heure à 14h, 15h ou 16h.

Pendant les vacances, ouvert du mardi au vendredi. En période scolaire, les mercredis de 14h à 17h, visite guidée possible à 14h30.
Tarif : 4 € / 2 € réduit / gratuit moins de 5 ans.
Ouverture sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Infos : tél. 03 20 47 21 99 ; asnapio@villeneuvedascq.fr; Facebook : Parc Asnapio

ENFANCE

Accueils de loisirs du printemps

Les centres d'accueil municipaux de printemps accueilleront les enfants et les jeunes Villeneuvois du lundi 26 avril au vendredi 7 mai.
Les inscriptions sont à prendre **jusqu'au 10 avril** pour les Villeneuvois et pour les extérieurs.
Il est possible de s'inscrire de chez soi en ligne, via le compte Pouce et puce du site villeneuvedascq.fr
Pour les usagers ne disposant pas d'Internet, les inscriptions restent possibles dans les mairies de quartier et à l'hôtel de ville.
Les inscriptions aux centres de loisirs de l'été seront, elles, à prendre du 21 mai au 19 juin pour les Villeneuvois et du 4 au 19 juin pour les extérieurs.

Infos : services Enfance et Jeunesse et sport, tél. 03 20 43 50 50 et villeneuve-dascq.fr

LOISIRS

Asnapio en chiffres

2020 n'a épargné Asnapio, dont l'équipe a été contrainte d'annuler les festivités du printemps. Lors de la saison dernière, 5 685 visiteurs sont venus au parc et 6 969 enfants des écoles, soit un total de 12 654, en baisse de 73 % par rapport à 2019. On est venu de plus près : parmi les familles, 35 % et 20 % des écoles étaient villeneuvoises (21 et 13 % en 2019). Enfin, un seul chiffre a augmenté, celui des familles qui ont participé aux animations proposées tous les jours (au lieu de deux fois par semaine) : 3 143 en 2020 (dont 915 Villeneuvois) contre 3 016 (dont 203 Villeneuvois) en 2019.

Au jardin

L'Association des jardiniers de Villeneuve d'Ascq organise, en avril, deux ateliers pratique de jardinage dans ses jardins pédagogiques.
Le **vendredi 9 avril** à 15h, au jardin pédagogique Claeys, il sera question de semis et de repiquages, des plantations de pommes de terre, des soins après les floraisons printanières et des engrais bio.
Le **samedi 17 avril** à 15h au jardin de Joseph, rappel des principes de culture, tailles et soins de saison, engrais bio, semis et repiquages.
Les ateliers se déroulent sur inscription préalable, nombre limité de places, gestes barrière applicables et sous réserve que la météo et la situation sanitaire le permettent.
Infos : 06 73 18 75 44 et jardiniers.ascq@wanadoo.fr

LOISIRS

À LA FERME D'EN HAUT

Papiers, machines, et céramique

Le collectif de l'association La Feuille a travaillé cet hiver à la Ferme d'en Haut, le temps de mettre en place sa deuxième exposition. Bonne nouvelle : les groupes de mineurs encadrés (centres, écoles...) peuvent la découvrir et l'expérimenter, selon un protocole adéquat. À l'étage se dessine le destin de « Y », une mystérieuse dame disparue, imaginé à partir des trésors de papiers trouvés dans son grenier. Et la silhouette blanche d'une fragile « mue » humaine semble se mouvoir…

Compte tenu des dispositions sanitaires, l'exposition est visible en ligne sur villeneuvedascq.fr et lafermedenhaut.villeneuvedascq.fr

Après le papier, la céramique

Du 24 avril au 4 juillet, le papier cédera la place à la céramique, avec une exposition consacrée à cet art contemporain à part entière.
Un panorama balayé à travers cinq artistes : la Villeneuvoise Brigitte Paganini, Caroline Prévost, Anaïs Chappro et Mélanie Bourget. Johnson Tsang, Hongkongais, exposera là pour la première fois en France, notamment une de ses dernière séries, « Lucid Dream II », visages contorsionnés qui s'écrasent, se tordent, fondent et s'étirent…

Inauguration vendredi 23 avril à 18h30. Les samedis et dimanches de 15h à 19h, entrée libre (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

Infos : 268 rue Jules-Guesde, 03 20 61 01 46.

MUSÉE DU TERROIR

En attendant la réouverture…

Le Musée du Terroir a beau être fermé au public depuis fin octobre en raison de la pandémie, l'équipe -le pôle Patrimoine du service Culture- n'en prépare pas moins un programme d'animations, *« puisque la bonne nouvelle d'une réouverture peut arriver à tout moment… »,* lance Quentin Duhem, responsable communication du pôle patrimoine. Au risque de devoir annuler ou reporter… C'est le cas de l'ouverture gratuite du 4 avril, dont le thème devait être « Des pieds et des mains ».
Le thème ne doit rien au hasard, puisqu'une nouvelle salle a été aménagée, qui reproduit l'atelier d'un cordonnier du début du 20e siècle, ainsi qu'une exposition temporaire.
Ce n'est pas la seule nouveauté initiée ces derniers mois : dans l'estaminet, vous découvrirez une vitrine consacrée au tabac et vous entendrez, tout comme dans la forge et la cuisine, un dispositif sonore muséographique évoquant l'ambiance d'antan, à la manière des nageurs à la Piscine de Roubaix.
Et parce qu'un musée, *« c'est montrer, mais aussi conserver pour mieux valoriser »*, l'équipe prépare l'inventaire des quelque 15 000 objets (dont 5 000 exposés) qui dorment, dans des conditions optimales, dans les réserves. Première étape : établir ensemble le « thésaurus », lexique spécifique,

qui permettra ensuite de renseigner les 18 critères nécessaires pour entrer un objet (du musée, mais aussi du mémorial Ascq 1944) dans la base « Joconde », commune aux musées de France. Un travail de fourmi, qui prendra… beaucoup de temps.
L'équipe est également prête à accueillir les groupes. En 2019, ils représentaient 6 500 visiteurs (sur 11 000), essentiellement des écoliers. Avec les reports et les nouvelles réservations, l'agenda est bien rempli. Ya plus qu'à…

Infos : museeduterroir@villeneuvedascq.fr

CULTURE

ATELIER 2

« Restons optimistes », avançons quand même…

En ces temps de fermeture des salles d'exposition, l'Atelier 2 donne carte blanche à des artistes pour investir la cour de la ferme Saint-Sauveur. Après Fred Martin et ses imposantes créations organiques/végétales, le Bruxellois Ludovic Mennessona crée ici une série de grands et lourds « cubes qui marchent » en béton, dans lesquels sont incluses des chaussures -collectées auprès des Villeneuvois. Leur titre : « Restons optimistes », *« car en ce moment il est difficile d'avancer, mais on y arrive si on met vraiment du sien »*, sourit-il.

Sculpteur mais aussi graveur, Ludovic Mennesson réalise également « la Fuite » : chaque jour est imprimée à l'encre noire sur le journal local la reproduction d'une gravure de Paul Gauguin représentant un cavalier tahitien. La totalité des journaux constituera l'œuvre finale. À travers cette œuvre « rituelle », c'est la fuite du temps qui est convoquée mais aussi notre désir contrarié de nouveaux horizons. Finissage de la résidence : **samedi 17 avril** à 15h30, en présence de l'artiste.
À suivre sur atelier-2.com, Facebook (Atelier 2 arts plastiques) et Instagram (Atelier2AP).

UNIVERSITÉ

D'ici 2026, une « nouvelle » bibliothèque universitaire

Elle a bien failli être rasée, la bibliothèque universitaire du campus Pont-de-Bois. Ouvert en 1974, l'équipement vieillissant n'est plus adapté aux besoins actuels des étudiants. En 2015, une déconstruction-reconstruction avait d'ailleurs été envisagée, mais son cout -48 millions- a fait pencher la balance du côté d'une réhabilitation d'envergure, « dans les tuyaux » depuis 2018.
Le fond documentaire est impressionnant : 21 kilomètres linéaires, plus d'un million d'ouvrages, dont certains très rares datent d'avant 1920, voire d'avant 1501, dans le domaine des sciences humaines et sociales.
De lourds et longs travaux seront nécessaires pour transformer ce lieu en un équipement moderne, avec des fonctions rénovées et étendues, visant à la fois l'excellence internationale -comme le learning center à la Cité scientifique, et « ouvert sur la cité ».
Les espaces existants, soit 16 500 m2, seront réaménagés et reconfigurés, répartis sur huit niveaux.
Pour laisser place au chantier et au désamiantage, une bibliothèque provisoire sera aménagée d'ici le printemps 2022 dans le bâtiment D. Le plus gros des collections sera stocké dans l'attente de l'ouverture du nouvel équipement, prévue pour début 2026.
Le coût total du chantier est estimé à 44 millions d'euros TTC (installation provisoire comprise), dont 27 millions apportés par la Région, 14 par l'État, et 4 par la MEL. C'est le chantier le plus couteux au sein de l'Université de Lille depuis sa création.

Infos : https://future-bushs.univ-lille.fr/

CITOYENNETÉ

Carte d'identité, passeport : pensez-y maintenant !

Les demandes et les renouvellements de carte nationale d'identité et de passeport se font uniquement sur rendez-vous, à l'hôtel de ville ou aux mairies de quartier de Flers-Bourg, Flers-Breucq et Ascq.
Le rendez-vous peut être pris sur le site Internet de la Ville, qui donne également la liste des documents à fournir.
Infos : service État-civil, tél. 03 20 43 50 50 et villeneuvedascq.fr

SANTÉ

Santé psychique : un accueil pour les 15/25 ans

La Fondation santé des étudiants de France (FSEF) a ouvert un Relais pour la santé mentale des jeunes de 15 à 25 ans à la **clinique des 4-Cantons**, campus Cité-Scientifique.
Les lycéens et étudiants en détresse psychique peuvent y venir de leur plein gré, ou être adressés par le médecin de famille, l'école…
Accueil le mardi de 13h30 à 17h ; permanence téléphonique les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h ; consultation sur rendez-vous 03 20 43 88 16.
Infos : Clinique des 4-Cantons, avenue Paul-Langevin (métro 4-Cantons), tél. 03 20 43 88 16 et fsef.net

JEUNESSE

« La « jeunesse » ? C'est nous » !

L'OMJC a eu 50 ans en 2020… mais n'a pas pu les fêter.
Ce n'est que partie remise, mais dans cette perspective, deux ateliers de réalisation ont été initiés par Patrice Deboosere, animateur vidéaste. L'un avec des jeunes de 16/17 ans, l'autre avec des 20/25 ans. *« L'idée de départ était que les jeunes expriment ce qu'ils vivent au quotidien… »*, explique-t-il. Le lancement a coïncidé avec le premier confinement, mais qu'à cela ne tienne, les deux scénarios ont été écrits lors de séances collectives en visio. Les deux tournages se sont déroulés en juillet. Le nouveau confinement a imposé leur finalisation en télétravail : visionnement d'étapes de travail pour les plus jeunes et séances de montage en ligne pour l'autre groupe.
« C'est quoi la jeunesse » a été écrit à partir des idées d'une dizaine de jeunes passionnés, qui ont tous participé à au moins deux ateliers des « Apprentis cinéastes ». À travers des scènes drôlatiques qui sentent le vécu, ils évoquent les relations -pas simples- avec les parents et nous placent dans la tête d'un ado confronté au terrible choix des études…
Le court-métrage *« L'entretien »* évoque lui ce nouveau « rite » de passage à l'âge adulte. Les deux, avec inventivité, rythme et un bel humour décalé. Ils seront visibles dans le cadre d'une prochaine projection/débat autour de la jeunesse. À suivre…

Ce projet est mené dans le cadre de l'Université populaire et permanente de la jeunesse.

SPORT

Du sport pour les p'tits loups

L'Office municipal du sport (OMS), les services Sport et Jeunesse de la Ville et les clubs sportifs organisent, à destination des enfants à partir de 6 ans, des stages d'initiation sportive durant les vacances de printemps, **du 26 au 30 avril et du 3 au 7 mai**.
Ces stages permettent aux enfants non licenciés dans les clubs choisis de découvrir une nouvelle discipline, le temps d'une semaine, dans la convivialité et peuvent leur donner envie de s'y inscrire à la rentrée.
Cette année, les enfants pourront pratiquer la gymnastique rythmique, le badminton et l'athlétisme du 26 au 30 avril, le handball et le squash du 3 au 7 mai.
Les inscriptions seront clôturées le 23 avril, pour la première semaine et le 30 avril pour la seconde.
La plaquette de présentation et d'inscription peut être téléchargée sur le site Internet de l'OMS, sport-omsvdascq.fr
Les mesures sanitaires étant susceptibles d'évoluer, les informations contenues dans la plaquette ou sur le site de pré-inscription sont communiquées sous réserve.

Infos : Office municipal du Sport, ferme Dupire, 80 rue Yves-Decugis, tél. 03 20 98 69 66, mail : secretariat@omsvdascq.fr et sport-omsvdascq.fr

ENSEIGNEMENT

Du côté d'Hippolyte-Taine

À la rentrée scolaire de septembre 2021, les directions des écoles élémentaire et maternelle Hippolyte-Taine n'en feront plus qu'une.
La demande, qui émane de l'Éducation nationale, a reçu un avis favorable des équipes enseignantes et des parents d'élèves lors des conseils d'école, mi-décembre 2020.
En septembre 2020, l'école comptait quatre classes maternelles et six classes élémentaires. Le poste de directrice de la maternelle étant vacant depuis près de 10 ans, c'était déjà, de fait, la directrice de l'élémentaire qui en assurait les fonctions.
« Nous ne sommes pas les demandeurs et n'avons aucun pouvoir en matière de maintien des décharges accordées par l'Éducation nationale aux directeurs d'école, afin qu'elles et ils s'acquittent des tâches administratives, explique Françoise Martin, adjointe à l'Enseignement. Toutefois, *« force est de constater que la directrice gère les deux écoles, que l'harmonie règne entre les deux équipes et il existe des projets communs aux deux sections »*.
La Ville soutient les projets d'école (l'Enseignement représente d'ailleurs la part la plus importante du budget communal) et se mobilise pour que l'école ne perde pas de classes.

« Le maintien des classes dépend des parents et de l'Éducation nationale et nous espérons que la réhabilitation des immeubles du Triolo par le bailleur LMH, accompagnée par la rénovation des voiries par la Mel, permettra de maintenir les effectifs. »

Classes en plus, classes en moins

La Fontaine pourrait perdre une classe de maternelle, mais gagner deux classes d'élémentaire.

Cinq ouvertures de classes sont envisagées à la rentrée scolaire 2021/2022 : une à Mermoz, deux élémentaires à La Fontaine, une à Rameau, une classe élémentaire à René-Clair.
Sept fermetures sont aussi prévues : une classe de maternelle à Claude-Bernard, Augustin-Thierry et La Fontaine ; une classe de CP-CE 1 à Bossuet, une classe élémentaire à Chopin, Paul-Fort, et Boris-Vian.

Inscriptions scolaires 2021-2022

Les inscriptions à l'école de secteur pour la rentrée scolaire se prennent, depuis le 23 mars, en mairie de quartier ou à la régie centrale Pouce et puce, à l'hôtel de ville **sur rendez-vous**, du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h **ou en ligne** sur le compte famille.
Les demandes de dérogation seront reçues **jusqu'au 13 avril**. Un imprimé, accompagné des consignes utiles à l'instruction de votre demande, vous sera alors remis et les dossiers seront traités uniquement par le service des Affaires scolaires.

Infos : service des Affaires scolaires, tél. 03 59 31 60 36 et villeneuvedascq.fr

La ville pour tous

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les bons gestes du printemps

Avec le service Développement durable, des ateliers en ligne ou en présentiel, pour préserver les ressources naturelles et des sorties en petits groupes.

• **Mercredi 14 avril** à 14h à la ferme du Héron : formation compostage pour connaître les règles de base. Une prime pour l'achat de composteur est accessible aux habitants grâce à la formation.
• **Samedi 17 avril** à 10h en visioconférence : atelier eaux florales et huiles végétales. Vous fabriquerez une lotion nettoyante.
• **Samedi 17 avril** à 14h : sortie familiale à trottinette. Après une initiation rapide, c'est parti pour une balade à la découverte des quartiers de la ville et la chaîne des lacs. Possibilité de prêt de trottinettes (avec freins et suspensions). Départ du parc Asnapio. À partir de 6 ans.
• **Vendredi 23 avril** à 18h en visioconférence : atelier cuisine. Confection de galettes, bases des burgers de légumineuses, d'une mayonnaise végétale et d'un dessert glacé pour utiliser les bananes bien mûres.
• **Samedi 24 avril** à 10h : découvrez les arbres près de chez vous et apprenez à les reconnaître lors d'une balade à la colline des Marchenelles (à partir de 7 ans). Lieu de départ précisé à l'inscription.

Inscription sur villeneuvedascq.fr : menu / mes loisirs / agenda / développement durable ; tél. 03 20 43 19 50.

Restaurants et bars écoresponsables

La Ville mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation à la réduction des déchets, comme le défi des familles zéro déchet qui accompagne depuis 2018 plus de 250 foyers.
Pour que ces pratiques rayonnent dans toute la ville, elles doivent impliquer le plus grand nombre d'acteurs et les commerçants représentent un maillon incontournable !
Pour mieux connaître les modes de consommation écoresponsables des Villeneuvois, leurs attentes, leurs besoins et apporter des éléments concrets aux commerçants, un questionnaire a été proposé aux habitants.
Il s'agit aujourd'hui de partager ces résultats avec les commerces et d'engager une démarche collaborative.
L'objectif : favoriser l'échange d'expériences, accompagner les commerces autour d'actions concrètes et leur donner une visibilité auprès des habitants.
Pour lancer la réflexion, la Ville propose une rencontre avec les gérants de bars et de restaurants villeneuvois le **lundi 12 avril** à 15h.

Inscription et infos au service Développement durable : ddvascq@villeneuvedascq.fr ou 03 20 43 19 50.

Des marchés comme on les aime…

Le **samedi 10 avril** de 10h à 17h, au musée de Plein air (rue Colbert, Ascq) et le **dimanche 9 mai** de 10h à 17h, à la ferme du Héron (chemin de la Ferme-Lenglet, Cousinerie) se tiendront les marchés fermiers du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam).
Des producteurs et artisans locaux proposeront à la vente leurs fruits et légumes, leurs volailles, viandes, pains… L'occasion de faire vivre l'agriculture locale, de rencontrer des professionnels passionnés et de faire le plein d'aliments de saison !
L'entrée est libre et gratuite, dans le respect des gestes barrières.

Infos : civam-hautsdefrance.fr

AVEC LES CENTRES SOCIAUX ET LA VILLE

Le printemps de la santé

À Villeneuve d'Ascq et en partenariat avec la mairie et les centres sociaux, « Le Printemps de la santé » se poursuit en avril autour de nouvelles thématiques : les émotions, la santé et le développement durable.

La visite du jardin au naturel de la ferme du Héron, prévue le 14 avril.

• Le **6** de 9h à 11h à Cocteau, Catherine Authom, psychologue, évoque les « Émotions des parents : quel impact sur les enfants ». Le même jour de 14h à 16h à la Maison des Genêts, l'association Prisme aide à reconnaître et à gérer ses émotions.
• Le **7** de 10h à 11h à Cocteau, lecture de contes pour les 0-4 ans et leurs parents et de 16h à 17h, atelier cuisine avec un diététicien.
• Le **8** de 9h30 à 11h30 au centre Flers-Sart, une naturopathe dissèque « Mes émotions et moi, émoi ».
• Le **13**, fabrication d'une solution désinfectante et d'un parfum assainissant de 9h30 à 10h30, puis atelier huiles essentielles de 11h à 12h, tous deux à la Maison ZD à la Maillerie (rue Jean-Jaurès, au Breucq).
• Le **14**, journée 100 % décou'Verte. De 9h30 à 11h30, préparation d'un pique-nique diététique au centre Cocteau. De 12h à 13h30, pique-nique zéro déchet à la ferme du Héron, visite des jardins de la ferme et promenade autour du lac. Et de 16h30 à 18h au centre Flers-Sart, atelier parents/enfants de 3 à 5 ans « Ça pousse au potager ».
• Le **15**, fabrication d'un produit dégraissant, lessivant, nettoyant de 9h30 à 10h30, puis confection d'un baume à lèvres de 11h à 12h, à la Maison ZD de la Maillerie.
• Le **16**, fabrication d'un tawashi et d'un bee wrap de 9h30 à 10h30, puis d'un savon désinfectant de 11h à 12h, à la Maison ZD de la Maillerie.
• Le **17** de 10h à 12h, opération « Mon quartier propre » (infos auprès des centres sociaux).

La CPAM animera des ateliers d'accès aux droits à la santé de 9h30 à 11h30, le 8 au centre Cocteau et le 16 au Centre-Ville.

Toutes ces rencontres peuvent aussi être visionnées en direct sur la chaîne Youtube VéDéA.

Programme disponible dans les centres sociaux et mairies de quartier. Inscriptions uniquement au centre Flers-Sart, bd Albert-1er, tél. 03 20 99 97 10.

La tenue des événements est conditionnée à l'évolution de la situation sanitaire.

L'info quartiers

RESIDENCE

PARC DECUGIS

Vivement que ça pousse !

À l'angle des rues Decugis et des Tilleuls, l'espace vert un tantinet méconnu se transforme en un bel espace public.
Le lieu a connu, mercredi 10 mars, une charmante effervescence. Dûment munis de pelles, de gants et accompagnés par les agents du service Espaces verts, une quarantaine d'enfants de la Maison des Genêts, âgés de 3 à 15 ans, ont planté une trentaine d'arbustes fruitiers. Framboisiers, groseilliers, mûriers, cassissiers et framboisiers, précautionneusement mis en terre, livreront bientôt leurs fruits à qui voudra bien les cueillir !
Chaque plant porte le nom d'un enfant, « *Le gage de la réussite*, pour Sébastien Costeur, conseiller municipal et conseiller métropolitain en charge du quartier de la Résidence, des voiries communautaires et communales ainsi que de l'espace public. *C'est une symbolique qui a de la force. Ce n'est pas qu'un projet Ville, mais bien un partenariat entre les habitants, les élus et les services municipaux, avec une vraie dimension citoyenne*. »
Ce nouveau parc public compte désormais deux parties.

Un verger planté par les enfants du quartier

L'une accueille un verger qui abrite 250 arbustes fruitiers et quinze arbres, dont 13 à fruits (pommiers, poiriers, néfliers, châtaigniers), des bancs, l'autre sera dédiée au jeu. L'éclairage a été refait, avec des lampes basse consommation et un système de détection.
Le cheminement est dorénavant accessible aux personnes à mobilité réduite. Côté aire de jeux, une clôture et un filet pare-ballon seront posés bientôt, en même temps que la réfection par la Mel du trottoir et des stationnements rue des Fougères.
L'espace bénéficie désormais de davantage d'ouverture sur le quartier. Une bonne part des arbres a été préservée. Quelques-uns, trop abîmés, ont été taillés « en chandelle » et accueilleront des nichoirs à oiseaux.
Les travaux, qui devraient se terminer en avril, ont coûté à la Ville près de 152 000 € (cheminement, plantation arbres et arbustes, gazons, clôture, mobilier et éclairage public).

RÉNOVATION DES MUSICIENS

Ensemble… Imaginer, proposer, aménager

Le samedi 6 mars, 80 habitant.e.s du secteur des Musiciens, à la Résidence, ont pris part aux deux rallyes urbains organisés par la Ville et l'agence d'urbanisme BLAU dans le cadre de la requalification du quartier.
Il s'agissait de décoder des énigmes, prétextes à repérer les points négatifs du secteur et à proposer des solutions. « *Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, l'important est de participer et de s'exprimer* », expliquaient d'entrée de jeu les animateurs au départ de la balade…
Après un p'tit déj' en plein air, orchestré par les équipes de la Maison des Genêts, les 80 participant.e.s ont été répartis en petits groupes de 10 et se sont lancés à l'aventure, guidés par les urbanistes. « *Ici, il faudrait ouvrir sur la rue, donner de l'air.* » « *Là, on devrait créer un vrai sentier, on fait que marcher dans la caillasse*. » « *Y en a marre des déchets, on n'est pas une poubelle !* »
Le mercredi 24 février, une première édition avait rassemblé une cinquantaine d'enfants autour des mêmes

parcours. Là encore, les souhaits exprimés (plus de jeux, davantage de fleurs, un skate-park, un terrain de foot…) ont fusé.
Autant de remarques soigneusement notées par les animateurs, qui ont été comparées, étudiées et retransmises lors d'une journée de conclusion, fin mars.
Pour écrire, ensemble, la nouvelle partition des Musiciens.

Infos : villeneuvedascq.fr et Maison des Genêts, 2 rue des Genêts, tél. 03 20 91 81 74.

COUSINERIE

Cocteau et les petits

Au centre social Cocteau, les enfants et leurs parents pratiquent, ensemble, mille et une activités…
Du **6 au 16 avril**, inscriptions des 6-17 ans aux centres de loisirs de printemps. Amenez votre attestation de quotient familial Caf de moins de 3 mois et, si l'enfant déjeune à la cantine, la fiche tarif Pouce et puce 2021.
Le **7 avril** de 9h30 à 11h30, atelier créatif et zéro déchet en famille, la p'tite FabriK au naturel. Participation : 3 € par famille, accessible à tous.
Le **7 avril** toujours, atelier artistique avec le LaM de 9h30 à 11h30 ou de 14h à 16h à partir de 8 ans, gratuit.
Les **7 et 21 avril** de 10h à 11h, Heure du conte pour les 0-4 ans accompagnés, à la bibliothèque du centre social.
Le **21 avril** de 9h30 à 10h15 pour les 9-18 mois et de 10h30 à 11h15 pour les 18 mois-3 ans, éveil à la psychomotricité au Cap, rue des Comices, 2 € par famille.
Le **21 avril** de 14h à 16h, atelier cuisine « Goûtez bien, goûtez malin », 3 € par famille, accessible à tous.

Infos : centre social Cocteau, rue de la Contrescarpe, tél. 03 20 05 17 59.

A TRAVERS LA VILLE

LES FENÊTRES QUI PARLENT

Mutations et métamorphoses

Thème Pont de Bois - Hôtel de Ville : *Mutations et Métamorphoses*
Avec l'Ecole Bossuet, CAL Bossuet, Ecole C. Bernard, Maison de quartier J. Brel, Crèche Adage et le Centre Social Centre Ville !
Plusieurs temps forts et micro-événements, informations à retrouver très vite sur la page Facebook : https://www.facebook.com/centresocial.centreville

Jusqu'au 25 avril, les artistes s'emparent des fenêtres lors de la 20e édition de cette manifestation métropolitaine. Au Pont-de-Bois/Centre-Ville, autour du thème « Mutations et métamorphoses », plusieurs artistes, dont Denis Plancque, Rodrigo Hernandez, Matthieu Boudelle, ont rencontré les habitants à la Médina.
Un temps fort est programmé le **vendredi 16 avril**, devant l'école élémentaire Bossuet, puis le Cal Bossuet, la place de la Basoche, la Médina Enfance et Jeunesse, avec le vernissage des oeuvres hologrammes, des ateliers ombres chinoises/pop-up et collages.
D'autres événements imaginés par les structures participantes (école et Cal Bossuet, école Claude-Bernard, maison de quartier Jacques-Brel, crèche Adage et centre social) devraient se dérouler **du 12 au 16 avril**.
Le nouveau centre social Centre-Ville sera l'épicentre d'une installation artistique exploitée par un/des artiste(s), le **mercredi 14 avril** à 11h, avec ensuite un goûter convivial.
Les oeuvres réalisées lors de l'édition 2020 y seront également exposées lors de l'inauguration, le **samedi 24 avril**.
Des collectifs d'Annappes, Poste, Résidence, Triolo et Cousinerie participeront aussi à l'opération, pour mobiliser les habitants autour de l'expression artistique et la culture.
Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Téléphonie mobile

Flers-Bourg
L'opérateur de téléphonie mobile Bouygues a déposé un dossier de modification d'antenne située 65 rue Faidherbe. Le dossier d'information est disponible à la mairie de Flers-Bourg.

Résidence
L'opérateur de téléphonie mobile SFR a déposé un dossier de modification d'antenne située 14 rue des Saules. Le dossier d'information est disponible à la Maison des Genêts.

Haute-Borne
L'opérateur de téléphonie mobile Orange a déposé un dossier de nouvelle antenne située 50 avenue Edmund-Halley. Le dossier d'information est disponible à la mairie de quartier d'Ascq.

Pont-de-Bois
L'opérateur de téléphonie mobile Free a déposé un dossier de modification d'antenne située 3 rue Brève. Le dossier d'information est disponible à la Maison des associations Nelson-Mandela.

Centre-Ville
L'opérateur de téléphonie mobile Free a déposé un dossier de modification d'antenne située 15 chemin des Vieux-Arbres. Le dossier d'information est disponible à la Maison des associations Nelson-Mandela.

Le Maire rappelle que si l'avis de la mairie est sollicité, il n'a pas le pouvoir de décision en la matière et n'a donc pas légalement le droit de s'y opposer, sachant que ces relais sont nécessaires pour tous les utilisateurs de mobiles, de téléphones ou d'ordinateurs.

BREUCQ SART BABYLONE

Un centre social, propre et solidaire

Le centre social Flers-Sart propose aux habitants du secteur Babylone de participer à l'opération « Mon quartier propre », le **samedi 17 avril** de 10h à 12h. Les informations sont à prendre à l'accueil.
Pour les aînés de 60 ans et plus adhérents, « Bien vieillir ne tient pas qu'à la chance » !
Un programme spécial leur est dédié : cours d'informatique individuels, accès au Point net, aides aux démarches administratives, séances de Pilate et de gym douce en ligne, jeux pour stimuler la mémoire sur la page Facebook, prêt de jeux de société et de livres, séances individuelles avec une psychologue, une sophrologue, une esthéticienne (2,5 € ou 1 € minimum vieillesse), appels, visites à domicile, accompagnement pour les courses…

Infos : centre social Flers-Sart, bd Albert-1er, csflers-sart@gmail.com et 03 20 99 97 10.

CENTRE VILLE

Travaux en vue

Une convention de groupement de commande pour le marché public de travaux a été signée entre la Ville et la Métropole européenne de Lille, en vue de la requalification de la rue du Vercors et de l'aménagement du boulevard Van-Gogh.
Cette nouvelle phase du projet Grand Angle pour un Centre-Ville du 21e siècle accompagnera la livraison du bâtiment Open'R, prévue pour le début de l'année 2022. Plus d'un millier de salariés y étant attendus, il convenait d'anticiper les éventuels afflux de circulation.
La requalification sera effectuée selon le principe de « cour urbaine », afin de laisser toute leur place aux modes de déplacements doux -en particulier aux vélos et aux piétons- et en privilégiant le végétal, tout en cassant la linéarité de la voie. Un aménagement à peu près identique à celui réalisé rue Simone-Veil, tant dans les matériaux que dans le profil : passage en zone 30, trottoirs plus larges, massifs d'espaces verts et déhanchement de la rue pour casser la vitesse. La rue sera placée en sens unique, dans le sens Van-Gogh vers Victoires, avec le maintien du double sens uniquement sur une dizaine de mètres aux deux têtes de la rue, d'un côté pour faciliter les entrées et sorties du commissariat et de l'autre, pour les accès aux parkings de l'hôtel ibis et des logements LMH.
Le coût total des travaux est estimé à 1 907 212 €, dont 1 628 648 € pour la Mel et 278 564 € pour la Ville de Villeneuve d'Ascq.

BABYLONE

RETOUR SUR LE PASSÉ

Un projet de centre pour « la nouvelle ville de Flers-lez-Lille »… dans les années 20 du 20e siècle

Maisons ouvrières rue Edouard-Vaillant, une rue projetée en 1925.

En 1925, Alfred Dequesnes, le Maire socialiste de Flers-lez-Lille et son équipe municipale ont voulu faire surgir de terre un nouveau centre-ville, à égale distance du Bourg et du Breucq et de nouvelles voies de communication.
L'intention était d'effectuer la jonction entre le Bourg et le Breucq, deux parties de la commune séparées par une vaste étendue dédiée à l'activité agricole, en fédérant ainsi la population flersoise à partir et autour d'un « centre civique » qui offrirait un ensemble de services : mairie, salle des fêtes, écoles publiques de filles et de garçons, maternité, dispensaire, bains-douches, bureau de poste, bourse du travail, deux édifices religieux (catholique et protestant), des lotissements de maisons ouvrières (habitations à bail modéré), un ensemble de commerces, des espaces de loisirs (parc boisé, piscine et stade).
La commune de Flers disposait de l'emplacement idéal pour réaliser ce projet ambitieux : l'emprise de 13 ha d'un ouvrage militaire, sur laquelle se trouve aujourd'hui entre autres le Centre nautique Babylone.
Richard Belostyk a présenté ce projet méconnu de développement urbain de Flers dans « Genèse et développement de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq », une publication disponible à l'Office du tourisme, au siège de la Société historique à la ferme Saint-Sauveur et à la librairie Les Lisières à Ascq au prix de 15 €.

PONT-DE-BOIS

Le Pont-de-Bois, vous le voyez comment ?

Il sera intéressant de découvrir de quelle manière les habitants du quartier perçoivent leur environnement proche, et plus largement leur ville.

Une carte subjective, qui reflète le regard que ses habitants portent sur leur quartier. Cousue, tel un patchwork, à partir d'impressions, de souvenirs, de petites histoires, en mots ou en dessin. Voilà le projet original mené au Pont-de-Bois par le collectif d'artistes Les Saprophytes en ce printemps.

Pour glaner cette précieuse « matière première », les artistes vont rencontrer ce mois-ci différents publics, via les structures du quartier (le centre social Centre-Ville, le Cal Bossuet, le cal pré-ado, l'association Afev).

Et les artistes iront à votre rencontre en déambulant de-ci de-là, **le samedi 17 avril de** 15h à 18h et les **mardi et jeudi 20 et 22 avril** de 16h à 18h. N'hésitez pas…

Une fois « unifiés » tous ces éléments disparates par les artistes, la carte sera présentée en septembre lors des prochaines Journées du patrimoine, mise à disposition dans différents lieux de la ville et fera l'objet d'expositions.

L'initiative est financée par l'État dans le cadre du dispositif Contrat Ville, qui intervient pour encourager des actions dans les quartiers prioritaires, et coordonnée par la Ferme d'en Haut, avec pour partenaires la Maison de quartier Jacques-Brel et l'Afev.

Une nouvelle résidence-services

Début avril s'ouvre au Pont-de-Bois « Bonanjo », une nouvelle résidence-services à destination des aîné.e.s et des personnes en situation de handicap autonomes ou semi autonomes.

Situé à proximité du pôle multimodal, d'une pharmacie et de cabinets médicaux et non loin des commerces du Centre-Ville, le bâtiment a été construit par Partenord sur le site de l'ancien collège Léon-Blum.

Il propose 41 appartements, du T2 au T3, et des services à la carte : aide à la personne, restauration, entretien du linge, loisirs… et un jardin.

Chaque logement dispose d'un coin cuisine, d'une chambre, d'une salle de douche à l'italienne, d'un séjour et d'un balcon.

Des espaces collectifs permettront aux résidents, s'ils le souhaitent, de prendre leur repas en commun et de participer à des activités, organisées quotidiennement par le personnel sur place.

La résidence est gérée par l'Association pour la création et la coordination d'équipements sociaux (Acces), structure à but non lucratif qui gère déjà une dizaine d'Ehpads et résidences-services dans le Nord.

Infos : résidence Bonanjo, 36 rue Baudouin-IX, tél. 03 61 67 01 02, contact@acces-asso.fr ou acces-residences.com

SMS

Une des œuvres phares du LaM, « Trois cabanes éclatées en une », de **Daniel Buren**, y a été remontée.
Non pas pour être montrée aux visiteurs -quand bien même cela serait possible, mais pour y être restaurée par l'équipe technique du musée. Petits trous dans le bois ici, carreaux à nettoyer là… Elle va retrouver son éclat avant d'être prêtée au musée de la Corse de Corte.
Une œuvre a été acquise par le musée : « O Sentimental machine », une vaste et spectaculaire installation immersive. C'est la première de l'artiste à entrer dans une collection publique en France.

Ce sont finalement 5 matches de la **Coupe du monde de rugby** -dont un de l'équipe de France- que la Mel accueillera au stade Pierre-Mauroy en 2023 à Villeneuve d'Ascq.
Rendez-vous les jeudi 14 (France/Amériques 1), samedi 23 (Angleterre/Amériques 2), et samedi 30 septembre (Écosse/Europe 2), puis les samedi 7 (Angleterre/Océanie 1) et dimanche 8 octobre 2023 (Asie Pacifique 1/Europe 2).

Le Musée de Plein air devait rouvrir ses portes le 3 avril. Compte-tenu des mesures sanitaires, l'ensemble des évènements sera annoncé sur les comptes Facebook des Espaces Naturels (@EspacesNaturelsMEL) et du musée (@museedepleinair) ainsi que dans l'open agenda et sur le site des Espaces Naturels (enm.lillemetropole.fr).

Les trois chiffres du mois

100 103

Le nombre de plants horticoles (chrysanthèmes, bulbes, annuelles et biannuelles, potagères) qui agrémenteront la ville au fil de l'année. Auxquels il faut ajouter **3 848** arbustes, vivaces, grimpantes, petits fruitiers… Et **159** arbres (pommiers, poiriers, châtaigniers, noyers, noisetiers, sorbiers, aubépines, chênes…).

100

Le nombre de nichoirs installés ce printemps par la Ville dans tous les quartiers.

11

Le nombre de vergers en accès libre à retrouver sur villeneuvedascq.fr/les-vergers-urbains

Le printemps commence ici…

C'est dans les serres municipales, à la Cousinerie, que les fleurs et plantes se font belles, discrètement, en coulisses, avant de sortir au grand jour. C'est vers la mi-avril que les couleurs éclateront. Mais il faudra encore attendre les Saints de glace et le dernier risque de coup de froid (mi-mai) avant que les plants ne soient mis en terre dans toute la ville par le service des Espaces Verts. La grenouille et le héron, qui occuperont les ronds-points du même nom, se couvrent eux doucement de sedum de différents tons.
La tendance ? Des plantes plus « durables » : moins d'annuelles, plus de vivaces (1 600 cette année) et pas moins de 616 condimentaires et officinales dans les massifs, dans l'esprit de la « ville nourricière ». 2 200 m² supplémentaires de prairies fleuries ont aussi été aménagés, avec des mélanges de graines locales appréciées des insectes pollinisateurs et 136 mètres linéaires de haies champêtres plantés, refuge et garde-manger pour la faune.